
92B1C


SL
92BIC
COLL. REG. MED. LOND.
MDXVIII
Ο ΒΙΟϹ
ΒΡΑΧΥϹ Η
ΔΕ
ΤΕΧΝΗ
ΜΑΚΡΗ





BICHAT.

Professeur RAPHAËL BLANCHARD
Membre de l'Académie de Médecine
Président de la Société Française d'Histoire de la Médecine

CENTENAIRE DE LA MORT
DE
XAVIER BICHAT

3 thermidor an X — 22 juillet 1902



PARIS
LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE
F. R. DE RUDEVAL, ÉDITEUR
4, RUE ANTOINE DUBOIS (VIe)
—
1903

CENTENAIRE DE LA MORT

DE

XAVIER BICHAT

3 thermidor an X — 22 juillet 1902

> Les grands hommes sont comme des météores qui brûlent et se consument pour éclairer le monde. NAPOLÉON.

La SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE, fondée le 29 janvier 1902, a célébré le centenaire de la mort de Bichat avec tout l'éclat que méritait un tel anniversaire.

Le 22 juillet 1902, à dix heures du matin, les Membres de la Société et les Délégués des diverses Sociétés savantes se sont réunis autour de la tombe de BICHAT, au cimetière du Père Lachaise. Une couronne de fleurs a été déposée sur la tombe au nom de la Société par M. le Professeur R. BLANCHARD, Président, qui a prononcé le discours qu'on trouvera plus loin. L'Union corporative des Etudiants en médecine a déposé elle-même une gerbe de fleurs.

A quatre heures de l'après-midi, on s'est réuni devant la maison où mourut Bichat, rue Chanoinesse, 14, pour y procéder à l'inauguration d'une plaque commémorative. M. le Professeur R. BLANCHARD a prononcé alors une seconde allocution.

Enfin, à cinq heures, a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine une réunion à laquelle ont pris part un grand nombre de Membres de la Société, ainsi que les Délégués de la Faculté et des Sociétés savantes. Plusieurs discours ont été prononcés, comme il sera dit plus loin.

DISCOURS

PRONONCÉ SUR LA TOMBE DE BICHAT

PAR

Le Professeur RAPHAËL BLANCHARD
Président de la *Société française d'Histoire de la Médecine.*

Messieurs,

Il y a aujourd'hui cent ans, la médecine française éprouvait la perte la plus cruelle et la plus prématurée : Xavier Bichat mourait avant d'avoir atteint sa trente et unième année, mais après avoir accompli des découvertes scientifiques de la plus haute, valeur qui lui assuraient à jamais l'admiration des savants. Sa mort, en ces temps troublés où tant de graves questions préoccupaient l'esprit public, fut envisagée comme une calamité nationale : « Bichat vient de mourir à trente ans, écrivait Corvisart au Premier Consul ; il est tombé sur un champ de bataille qui veut aussi du courage, et qui compte bien des victimes ; il a agrandi la science médicale ; nul, à son âge, n'a fait autant de choses et aussi bien... »

Ce jugement de Corvisart, qui était ami personnel de Bichat, fut ratifié par ses contemporains; bien plus, la gloire du jeune anatomiste est allée en grandissant avec le temps : le recul des années permet de juger mieux l'ampleur de son œuvre, l'admirable originalité de ses conceptions et l'influence grandiose qu'il a exercée sur les progrès des diverses branches de la biologie. Aussi, le centième anniversaire de sa mort ne pouvait-il passer inaperçu. Bien que de création récente, la Société française d'Histoire de la médecine, eu égard au but qu'elle poursuit, a pensé qu'il lui



Fig. 1. — Maison natale de Bichat, à Thoirette (Jura).

appartenait de célébrer cette date à jamais mémorable et de rendre à Bichat un hommage d'admiration et de pieux souvenir.

Dans plus d'une circonstance solennelle, des orateurs autorisés, parlant au nom de la Faculté, de l'Académie et d'autres corporations savantes, ont prononcé l'éloge du grand anatomiste. Son œuvre appartient à l'histoire ; l'appréciation en a été faite par les maîtres les plus éminents. Je n'ai pas l'intention de refaire à mon tour son éloge : les épithètes laudatives que je pourrais employer n'ajouteraient rien à sa gloire, et il me serait sans doute difficile de donner sur son œuvre une appréciation nouvelle, tant elle a été fouillée par les critiques les plus subtils et les savants les plus aptes à en mettre en relief l'exceptionnelle importance.

Xavier Bichat est né le 14 novembre 1771 ; son père et sa mère étaient cousins germains : argument que je livre aux méditations de ceux qui pensent que les mariages consanguins exercent sur la progéniture une fâcheuse influence. Son père, qui était médecin à Poncin, dans la Bresse, lui donna de bonne heure des leçons d'anatomie : ils ne pouvaient songer à disséquer des cadavres humains, mais les Chats du voisinage faisaient tous les frais de leurs études. Aussi quand, en 1791, le jeune Xavier vint à l'Hôtel-Dieu de Lyon pour étudier sous la direction de Marc-Antoine Petit, possédait-il déjà des notions bien rares à cette époque. Bientôt appelé à Grenoble, puis à Bourg, comme chirurgien des armées, il revient à Lyon vers la fin de 1792, puis arrive à Paris dans les premiers mois de l'année 1794. Il ne devait plus quitter la grande ville : étudiant obscur et inconnu en 1794, il y mourait huit ans plus tard auréolé d'une gloire sans égale, quittant la vie pour entrer dans l'immortalité (1).

Oui, Corvisart avait raison : personne, sauf peut-être le Premier Consul auquel il s'adressait, personne n'avait en si peu de temps acquis une réputation aussi considérable.

Depuis quelques années, Desault donnait à l'Hôtel-Dieu un

(1) On admet généralement que Bichat vint à Paris au commencement de l'année 1793. En réalité il n'y vint qu'un an plus tard Nous en avons la preuve dans un document reproduit plus loin et dû à son frère J.-B. César. De plus, dans une lettre datée de Paris, 23 fructidor an II (9 septembre 1794) et récemment publiée par le Dr Conche, X. Bichat demande à ses parents de lui envoyer ses vêtements parce que, décidément, il va passer l'hiver à Paris : c'est donc le premier hiver qu'il ait passé dans la capitale.

enseignement de la chirurgie clinique qui attirait autour de lui un grand nombre de jeunes gens avides de s'instruire. Il était alors dans tout le rayonnement de sa notoriété, et Bichat n'avait pu résister au désir de suivre les leçons d'un tel maître. Il fût peut-être resté longtemps ignoré du célèbre chirurgien, si une circonstance fortuite ne l'avait mis en vedette.

Je ne rappellerai pas ici l'origine de ses relations avec Desault, ni comment ce maître éminent voulut attacher son jeune élève à sa personne, l'admit sous son toit (1), l'associa à ses travaux et lui confia la direction du *Journal de chirurgie*, qu'il avait fondé deux ans auparavant. Ce sont là des faits bien connus, qui parlent hautement en faveur du maître et de l'élève et qui font le plus bel éloge des mœurs simples et familiales de l'époque. Au contact journalier de Desault, Bichat ne pouvait manquer de subir l'influence de ce génie actif et ardent, qui entraînait d'une façon irrésistible ses auditeurs vers l'étude et la pratique de la chirurgie. Je formule au passage cette appréciation, afin de noter l'action exercée par le maître sur l'élève, mais l'élève lui-même n'allait pas tarder à devenir un maître dans la plus haute acception de ce terme.

En effet, Desault mourut le 15 prairial an III (3 juin 1795), à l'âge de 51 ans. Désormais, Bichat était sans guide, sans mentor : je me trompe, car Mme Desault ne voulut pas qu'il quittât la maison où il venait de passer deux années ; elle continua de veiller sur lui avec une sollicitude de mère : sa tendresse affectueuse envers lui devait malheureusement trouver bientôt l'occasion de s'affirmer, quand un mal impitoyable vint l'attaquer, puis le conduire au tombeau.

Il entreprend alors un labeur surhumain, comme s'il avait la prévision que ses jours étaient comptés et qu'il lui fallait accomplir en peu d'années une œuvre qui eût suffi à remplir plusieurs existences. Par un sentiment de pieuse reconnaissance envers son maître, il achève tout d'abord le quatrième volume du *Journal de chirurgie*, il rédige le *Traité des maladies des voies urinaires* (1798) et publie les *Œuvres chirurgicales* de Desault (1798-1799).

C'est seulement après avoir payé cette dette de reconnaissance

(1) Le 23 fructidor an II, Bichat écrit à son père qu'il va probablement aller demeurer chez Desault. Le 3 brumaire suivant (24 octobre 1794) il écrit qu'il s'y est installé depuis vingt-cinq jours.

qu'il songe à sa propre gloire et qu'il commence à écrire ses immortels ouvrages. En deux ans, il publie le *Traité des membranes* (1800), les *Recherches physiologiques sur la vie et la mort* (1800), l'*Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine* (2 volumes en 4 tomes, 1801) et la moitié de son *Anatomie descriptive*, que ses amis et disciples Buisson et Roux devaient parachever. Ce court espace de temps suffit à son génie puissant pour une production aussi intense et pour élaborer de toutes pièces les doctrines qui devaient le rendre à jamais fameux. Les manuscrits qu'il a laissés et que la Faculté de médecine a acquis de son frère Jean-Baptiste-César montrent que son activité s'était étendue encore à l'anatomie pathologique, à la matière médicale et à la thérapeutique. Il eut sans nul doute rénové ces sciences, comme il avait révolutionné l'anatomie et la physiologie, mais sa gloire n'en eût pas été plus grande : elle avait, en deux ans, atteint son zénith.

Desault mort, Bichat abandonne la chirurgie pour se livrer avec ardeur à l'étude de l'anatomie. En 1797, après deux années de préparation, il ouvre un cours libre, 18, rue des Carmes, près la place Maubert. Le Dr Coquerelle, de Beauvais, qui a publié récemment un livre très documenté sur Bichat et sa famille, pense qu'il n'établit point de laboratoire, mais se borna simplement à des démonstrations. Je puis affirmer le contraire, et j'en trouve la preuve dans de curieux documents (1) qui m'ont été communiqués par un petit-neveu et une petite-nièce de Bichat (2).

Mais bientôt l'étude et l'enseignement de l'anatomie ne suffisent plus à la grande activité de Bichat ; il lui faut comprendre le mécanisme des différents organes, la raison d'être des dispositions anatomiques qu'il excelle à décrire. Aussi, dès 1798, ajoute-t-il à son enseignement des démonstrations de physiologie. Au lieu de disserter sur les fonctions probables des organes, comme on le faisait de son temps, il a recours à l'expérimentation sur l'animal vivant, suivant en cela la méthode que Spallanzani en Italie, Pourfour du Petit en France et quelques autres innovateurs hardis avaient déjà mise en œuvre avec succès. A ce titre, il mérite d'être considéré comme l'un des fondateurs de la physiologie expérimentale : ses

(1) On trouvera plus loin la liste énumérative de ces documents encore inédits et la copie des plus importants d'entre eux.

(2) M. Ch. Adet de Roseville et Mme M. de Cavaillon.

recherches sur l'asphyxie sont demeurées classiques et sa conception de la double fonction vitale du corps humain, je veux dire sa distinction géniale en vie animale et vie végétative, repose autant sur l'observation physiologique que sur les données de l'anatomie générale.

C'est en effet la principale caractéristique du génie de Bichat, d'avoir fait intervenir dans ses déductions scientifiques des considérations tirées tout aussi bien de l'anatomie descriptive et de l'anatomie générale, que de l'anatomie pathologique et de la physiologie. Il est profondément imbu de cette idée, qu'il a d'ailleurs formulée pour la première fois, que la maladie n'est qu'une modification des fonctions normales et qu'elle détermine, dans les tissus et les organes qu'elle envahit, des altérations spécifiques, pour employer le langage moderne.

Je ne veux pas insister ici sur ses doctrines pathologiques ou physiologiques ; je tiens pourtant à faire ressortir combien de telles conceptions étaient nouvelles dans la science, qui jusqu'alors n'avait pu se débarrasser des formules scholastiques les plus surannées et demeurait depuis des siècles la captive de l'empirisme aveugle, en même temps que la servante de la métaphysique.

Bichat fait table rase de toutes ces croyances : malgré une éducation étroitement religieuse, le souffle libérateur de la Révolution lui avait inculqué l'esprit de libre examen, et c'est bien véritablement en matérialiste, dans le sens physiologique du mot, qu'il a pensé, qu'il a conçu ses théories et qu'il a écrit ses ouvrages. Teinté de vitalisme, grâce à l'influence de son père, qui était docteur de Montpellier, il a fait de cette doctrine une application toute nouvelle, en attribuant non pas à l'organisme entier un principe vital qui serait d'essence immatérielle et métaphysique, mais bien à chaque organe, à chaque tissu, une vitalité propre, une irritabilité spéciale, qui lui permet tout à la fois de concourir au fonctionnement général de l'organisme et de conserver une assez large autonomie.

De telles conceptions ne laissent aucune place à l'intervention de l'âme, de ce je ne sais quoi d'éthéré, d'immatériel et de divin, dont chacun de nous serait doué. Aussi conçoit-on sans peine que les écrits de Bichat aient eu sur la philosophie moderne un retentissement considérable : assurément l'illustre anatomiste n'avait

point prévu que ses doctrines pourraient avoir de telles conséquences et qu'il serait l'inspirateur de deux des plus grands philosophes du XIXe siècle.

Schopenhauer, que l'on appelle communément le philosophe du pessimisme, mérite bien plus encore d'être envisagé comme l'élève direct de Bichat. Il ne demande rien à la métaphysique ; il ne s'inquiète pas de savoir d'où vient le monde, pour quelle cause il existe, ni quel est son devenir : il recherche simplement quelle en est l'essence et, pour arriver à cette fin, fait appel à la seule expérience, à l'exclusion de toute théologie. Réduit à ces traits essentiels, le système de Schopenhauer n'est rien autre chose que la doctrine de Bichat transportée dans le domaine de la spéculation psychique. Le philosophe allemand le reconnaît d'ailleurs de bonne grâce et déclare que sa philosophie dérive en droite ligne de la physiologie de Bichat. Il se proclame si résolument le disciple de notre illustre compatriote, qu'il ne permet à ses propres élèves de disserter de philosophie et de psychologie qu'après avoir lu et médité les œuvres de Cabanis et de Bichat.

De son côté, Auguste Comte, le créateur de la philosophie positive, attribue à Bichat une influence prépondérante sur la marche de la science et de l'humanité en général. Aussi lui réserve-t-il des honneurs spéciaux dans les cérémonies du culte de l'Humanité. Il n'y a, dit-il, de réel que l'Humanité ; elle est faite de plus de morts que de vivants. Ceux de ses représentants qui ont contribué à ses progrès sont confondus dans le Grand Être, qui symbolise une Humanité idéale, parfaite, à laquelle l'homme doit le culte qu'il a donné jusqu'alors à la divinité. Mais parmi ces humains d'essence supérieure, ayant atteint la perfection dans une direction déterminée, il en est treize qu'Auguste Comte distingue entre tous, et Bichat est de ce nombre. Chacun de ces treize personnages donne son nom à l'un des treize mois du calendrier positiviste ; chacun d'eux aura sa statue dans l'une des chapelles latérales du temple de l'Humanité.

Malgré une tentative éphémère d'application officielle du calendrier positiviste, lors de la proclamation de la République des Etats-Unis du Brésil, le jour ne semble pas être prochain où les disciples d'Auguste Comte réaliseront les conceptions religieuses de ce fameux philosophe. A défaut d'un tel hommage rendu à

Bichat, ses concitoyens l'ont honoré de toute manière : rien qu'à Paris une rue et un hôpital portent son nom, il figure au fronton du Panthéon, déposant ses livres sur l'autel de la Patrie, enfin deux de ses statues ornent la Faculté de médecine, hommage d'autant plus significatif que, malgré les tentatives qu'il a faites pour en forcer la porte, l'École de santé ne l'a jamais accueilli dans son sein.

C'est que Bichat est l'une des gloires les plus pures et les plus resplendissantes de la médecine française. L'impulsion vigoureuse qu'il a imprimée à la marche de la science a été le promoteur de tous les progrès splendides réalisés par la biologie depuis un siècle : Laënnec, Claude Bernard, Pasteur, tous les noms les plus illustres de la médecine se rattachent directement à lui : il a été le levier qui a secoué le vieux monde scientifique endormi dans les ténèbres ; il a été le rayon qui a percé les nuages ; il a été l'étincelle qui a définitivement allumé le flambeau de la science biologique. A tous ces titres, il mérite la vénération et l'admiration sans bornes de tous ceux qui aiment la science et lui consacrent leur vie. C'est animé de tels sentiments que, au nom de la Société française d'Histoire de la médecine, je dépose ces fleurs sur la tombe qui renferme ses restes.

DISCOURS

PRONONCÉ DEVANT LA MAISON DE BICHAT

PAR

Le Professeur RAPHAËL BLANCHARD

Président de la *Société française d'Histoire de la Médecine.*

Messieurs,

Nous voici parvenus à la seconde étape de notre pèlerinage en l'honneur de Bichat. Nous sommes rassemblés devant la maison qu'il habitait avec son maître Desault, où ils ont écrit l'un et l'autre les livres qui les ont illustrés, où ils sont morts l'un et l'autre après y avoir passé de trop courtes années, consacrées tout entières au culte passionné de la science.

Voilà peu de jours encore, on ignorait quel toit fortuné avait abrité ces deux génies ; on savait bien que cette demeure inconnue portait le n° 18 de l'enclos de la Cité, mais la numérotation des immeubles usitée du temps de la Révolution était si embrouillée qu'il semblait impossible d'arriver à une identification absolument certaine. Depuis cent ans, ce quartier a subi d'ailleurs de si profonds remaniements, qu'il était vraisemblable que la maison de Desault et Bichat s'était effondrée sous la pioche des démolisseurs. Avec un zèle et une persévérance dignes des plus grands éloges, M. le Dr Prieur s'est attaché à la solution de ce passionnant problème. Je ne vous dirai pas ce qu'il lui a fallu consulter d'archives poudreuses, compulser de minutes notariales, faire de démarches auprès des propriétaires des maisons soupçonnées tour à tour d'avoir abrité tant de gloire. Dans une note lue à la dernière

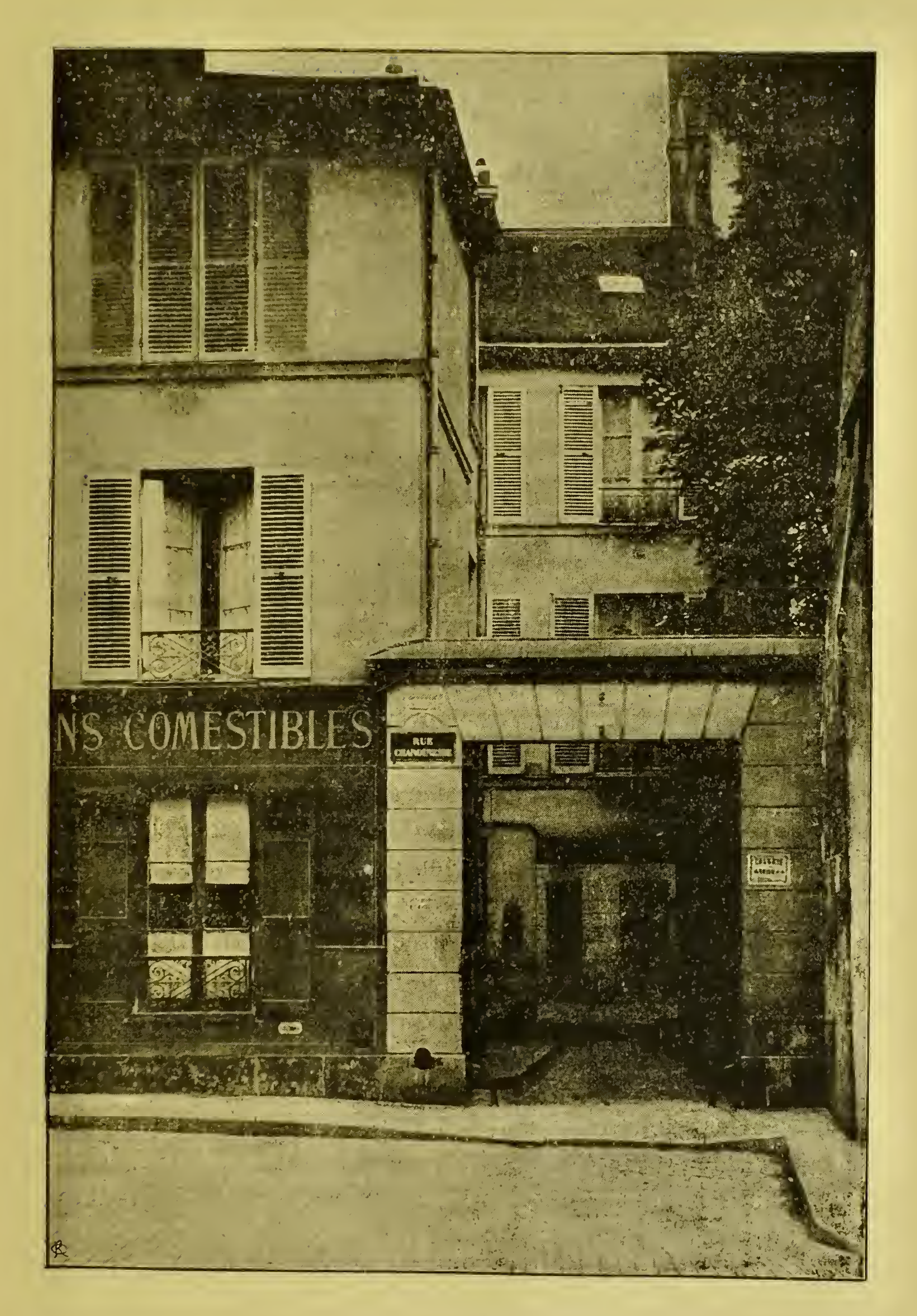


Fig. 2. — Maison où Bichat est mort.

séance de la Société française d'Histoire de la médecine, il a d'ailleurs fait le récit des péripéties par lesquelles il est passé. Contentons-nous de constater que sa démonstration est péremptoire et remercions-le d'avoir employé tant de subtile ardeur pour arriver à conclure que la maison qui porte à l'heure actuelle le numéro 14 de la rue Chanoinesse est bien celle où sont morts Desault et Bichat.

Oui, c'est ici la maison désormais fameuse où ont été composés ces chefs-d'œuvre dont je parlais ce matin, et qui, comme je le disais encore, ont donné l'impulsion première à la rénovation de la médecine. A voir de près les lieux où ont vécu les hommes, on se sent plus rapproché d'eux, on entre en quelque sorte dans leur intimité et, tout glorieux qu'ils puissent être, on se sent moins différent d'eux-mêmes. Cherchons donc à pénétrer dans l'appartement qu'habitait Bichat, ou plutôt dans la simple chambre qu'il occupait dans l'appartement de Desault. Les souvenirs que j'évoque, et qui sont encore inédits, ne remontent pas à l'époque où Desault vivait encore ; ils datent des années 1800 et 1801, c'est-à-dire de l'époque où Bichat écrivait l'*Anatomie générale*.

L'éditeur du livre avait pour apprenti un jeune garçon nommé Chaudé, spécialement chargé d'aller réclamer à Bichat sa copie feuillet à feuillet. On pourrait croire que notre anatomiste travaillait sans relâche et qu'il fournissait à l'imprimerie une copie régulière et abondante. Il n'en était rien : déjà miné par la maladie, il travaillait par intermittence et fréquentait assidûment les théâtres, en particulier le Palais-Royal et les Français. Sa chambre était petite, située au premier étage, encombrée de livres, d'ossements, de pièces anatomiques dont plusieurs lui servaient à ses études journalières. L'atmosphère était viciée par cet étrange assemblage, les reliefs du repas de la veille fraternisaient sur la même table avec les préparations myologiques. Une fois, à l'Hôtel-Dieu, il avait passé la nuit dans la salle où il disséquait tant de cadavres ; il vivait aussi dans sa chambre en contact presque constant avec des débris humains.

C'est dans cette chambre qu'il habitait; c'est là que Chaudé venait de grand matin lui réclamer son manuscrit. Bichat dormait encore et ne se levait qu'en maugréant. Il était allé la veille applaudir l'acteur en vogue et il avait été tellement impressionné

par le spectacle qu'il savait par cœur des tirades entières de la pièce entendue.

— Es-tu quelquefois allé au théâtre, demandait-il à Chaudé ?

— Non, monsieur Bichat, répondait l'enfant.

— Eh bien ! écoute !

Et soudain, avant même d'avoir songé à terminer sa toilette, il se mettait à déclamer avec une verve et un entrain surprenants le rôle des principaux acteurs. L'enfant restait là, tout surpris d'entendre de si belles choses dans la bouche d'un homme chétif et malade, qu'on lui avait dit être un grand savant et qui vivait au milieu d'objets si extraordinaires. Certes la scène était curieuse et mériterait de tenter le pinceau de quelque artiste.

Cependant le temps s'écoulait ; il fallait revenir à la réalité et se mettre à rédiger cette malheureuse copie que l'imprimeur attendait avec tant d'impatience. Bichat se mettait alors à la besogne : il écrivait sur des morceaux de papier de tout format, sur le dos d'une lettre, sur la marge de la gazette du jour, d'une écriture fine et sans ratures. Si Chaudé perdait patience et lui remontrait que son patron le gronderait sûrement pour sa trop longue absence :

— Tiens, cela t'apprendra à patienter, disait-il, et il allongeait une taloche à l'enfant. De tels arguments convainquaient sans peine le jeune apprenti, qui attendait sans mot dire que M. Bichat voulût bien lui remettre les quelques feuillets qu'il venait d'écrire en toute hâte. Il les emportait tout frais encore, sans qu'ils eussent été relus.

C'est dans ces conditions curieuses qu'a été composée l'*Anatomie générale*. Le jeune garçon qui est ici en scène est le même Chaudé qui, plus tard, devenu libraire, devait publier une édition nouvelle de l'*Anatomie générale* (1821), puis, en collaboration avec le Dr Briand, écrire un *Manuel de médecine légale* dont les médecins de ma génération faisaient grand cas (1).

A ces notes intimes, je voudrais encore en ajouter quelques-unes qui tendent également à mieux nous faire connaître le grand homme dont nous célébrons le centenaire. Il est certain qu'il n'était point docteur en médecine ; d'ailleurs, à son époque, les

(1) Je dois ces détails curieux à l'amabilité du Dr Félizet, chirurgien des hôpitaux, qui fut ami de Chaudé et les apprit de sa bouche.

Facultés de médecine n'existaient plus en France, un décret du 15 septembre 1793 les ayant supprimées. Un autre décret, en date du 14 frimaire an III (4 décembre 1794) avait établi des Écoles de santé à Paris, Montpellier et Strasbourg. Trop jeune pour prendre ses grades à Lyon, alors qu'il y étudiait à la clinique de Petit, il prit peut-être le titre d'officier de santé à l'École de Paris, mais la chose n'est rien moins que certaine, car M. Prévost, dans deux livres récents, ne le mentionne pas au nombre des élèves de l'École de santé de Paris. Desault était, depuis le 14 frimaire an III, professeur de clinique externe à l'Hospice de l'Humanité, c'est-à-dire à l'Hôtel-Dieu ; Bichat était son élève, mais rien n'indique qu'il ait jamais suivi les cours professés à l'École. Des documents que m'a communiqués sa famille lui donnent le titre d'officier de santé, mais je ne saurais en indiquer l'origine.

Comme je le disais ce matin, il avait ouvert une salle de dissection rue des Carmes, n° 18 ; il y recevait des élèves particuliers et, par conséquent, faisait dans une certaine mesure concurrence à l'enseignement officiel donné par l'École de santé. Est-ce pour cette raison que l'École ne consentit à l'appeler à aucune chaire ? N'est-ce pas plutôt à cause de la fameuse théorie des « droits acquis », ses concurrents appartenant déjà à l'École et se trouvant favorisés par cela même? Je laisse ces questions sans réponse. Toujours est-il que Bichat brigua deux fois l'honneur d'entrer à l'École et que deux fois ses tentatives furent vaines.

En germinal an VII (mars 1799), le citoyen Fragornard, chef des travaux anatomiques de l'Ecole de santé, ou plutôt, pour l'appeler de sa désignation officielle, « Employé chargé de diriger les recherches anatomiques et d'exercer les élèves dans l'art d'injecter », était venu à mourir. L'Ecole mit au concours sa succession et huit candidats se mirent sur les rangs : Bichat était du nombre, avec Duméril, Larrey, Dupuytren. Duméril, déjà premier prosecteur, obtint la place.

Plus tard, Mahon, professeur d'Histoire de la médecine et de médecine légale, étant mort, Le Clerc, alors professeur adjoint pour l'anatomie, demande à permuter. Par une délibération en date du 29 pluviôse an IX (18 janvier 1801), l'Assemblée de l'École de santé l'y autorise, puis propose au Ministre une liste de candidats à la place de professeur adjoint d'anatomie et de physiologie. Cette

liste comprenait dix noms, parmi lesquels nous relevons encore ceux de Bichat, Duméril, Dupuytren, Larrey et Richerand. Sur 19 votants, Duméril obtint 14 voix pour la première ligne, Bichat 14 voix pour la deuxième et Dupuytren 16 voix pour la troisième· Duméril fut donc nommé.

Cependant, il ne faudrait pas croire que l'École eût réellement méconnu son mérite. En effet, il se trouve, avec Alibert, Chaptal, Cuvier, de Jussieu et Vauquelin, au nombre des quinze membres étrangers à l'École auxquels celle-ci avait fait le grand honneur de les nommer Membres titulaires de la Société de l'École de médecine de Paris. Cette Société, créée en date du 19 fructidor an VIII (6 septembre 1800), n'était composée d'autre part que des seuls professeurs et professeurs-adjoints de l'École, avec adjonction du chef des travaux anatomiques.

Bichat, il est vrai, s'était mis en vedette en créant la Société médicale d'émulation, qui se réunit pour la première fois le 5 messidor an IV (23 juin 1796), dans un local mis libéralement à sa disposition par Thouret, alors Directeur de l'École de santé.

Sa notoriété était donc déjà considérable, quand il fut nommé Médecin surnuméraire au grand Hospice de l'Humanité. On possède la lettre par laquelle il sollicitait en cette occurrence l'appui de Chaptal, alors Ministre de l'Intérieur. Après lui avoir donné le « précis de l'éducation médicale de l'exposant », il continue en ces termes : « Il réclame auprès de vous, Citoyen ministre, les moyens de se perfectionner sur les maladies, dans une place à laquelle aucun traitement n'est attaché, qui n'est nullement à charge au Gouvernement et qui n'impose que des devoirs. »

Chaptal le recommande à Frochot, Préfet de la Seine, comme « un des hommes les plus distingués en médecine. Je verrais, Citoyen Préfet, avec bien de la satisfaction, un citoyen aussi recommandable attaché aux hôpitaux de cette ville, il y serait d'une grande utilité. J'attache beaucoup d'importance au succès de sa demande... »

Il ne devait pas garder longtemps cette situation acquise au prix de tant de labeurs : la mort l'avait déjà touché du doigt et, moins de deux ans après sa nomination à l'Hôtel-Dieu, il s'éteignait entre les bras de Mme Desault et de ses amis, les Drs Esparron et Roux. Les soins de Corvisart et de Lepreux avaient été inutiles.

Quand il apprit la fatale nouvelle, le Premier Consul écrivit en ces termes au Ministre de l'Intérieur (2 août 1802) : « Je vous prie, Citoyen Ministre, de faire placer à l'Hôtel-Dieu un marbre dédié à la mémoire des Citoyens Desault et Bichat, qui atteste la reconnaissance de leurs contemporains pour les services qu'ils ont rendus l'un à la chirurgie française, dont il est le restaurateur ; l'autre à la médecine, qu'il a enrichie de plusieurs découvertes utiles. Bichat eût agrandi le domaine de cette science si importante et si chère à l'humanité, si l'impitoyable mort ne l'eût frappé à trente ans.

« Je vous salue,

« BONAPARTE. »

L'ordre du Premier Consul fut exécuté : une plaque de marbre honorant le souvenir de Desault et de Bichat fut apposée à l'Hôtel-Dieu, dans l'amphithéâtre où se faisaient les leçons cliniques. Elle y existait encore quand, vers 1875, on commença la démolition de l'antique hôpital. Depuis lors, qu'est-elle devenue ? A-t-elle été détruite ou bien gît-elle dans quelque obscur réduit, au milieu d'autres débris du temps passé ? Le Dr Prieur s'est mis à sa recherche, mais sans succès. Non seulement la plaque en question semble être définitivement perdue, mais encore il nous a été impossible d'en reconstituer l'inscription. *Sic transit gloria mundi.*

Eh bien, non ! La gloire de Desault et de Bichat ne saurait périr. La Société française d'Histoire de la médecine a précisément pour mission de célébrer les grands hommes qui ont honoré la médecine française et de tirer de l'oubli ceux qui, plus obcurs ou méconnus, ont contribué, par leurs travaux et leurs découvertes, au progrès de la science. Elle vient aujourd'hui réparer l'injustice dont Bichat est victime depuis plus de vingt-cinq ans ; le tour de Desault viendra plus tard. Dans un sentiment de pieuse reconnaissance, elle a fait apposer, sur cette maison que Bichat rend à jamais illustre, la plaque que j'ai l'honneur d'inaugurer en son nom.

La plaque apposée sur la maison de Bichat porte l'inscription suivante :

XAVIER BICHAT

EST MORT DANS CETTE MAISON

LE 8 THERMIDOR AN X

—

CENT ANS APRÈS

LE 22 JUILLET 1902

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

FIT APPOSER CETTE PLAQUE

EN SIGNE

DE PIEUX HOMMAGE.

L'inauguration de la plaque commémorative apposée sur la maison de Bichat étant achevée, on se réunit à cinq heures dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine. L'assistance est très nombreuse ; tous les gradins sont occupés.

La séance est présidée par M. le Professeur R. Blanchard, Président de la Société française d'Histoire de la médecine, ayant à sa droite MM. le Professeur Tillaux, Gory, Inspecteur de l'Assistance Publique, le Professeur Déjerine et le Dr Albert Prieur, Secrétaire général ; à sa gauche MM. Maurice Quentin, le Dr Poirier et le Professeur Landouzy. Dans l'hémicycle prennent place les diverses délégations.

M. le Président prononce une brève allocution, puis donne la parole aux représentants des diverses délégations.

M. le Professeur Tillaux, au nom de la Faculté de médecine, donne un aperçu d'ensemble de l'œuvre de Bichat et dégage son influence sur la science contemporaine.

M. le Dr Poirier, au nom de la Société de chirurgie, envisage Bichat chirurgien et montre combien la chirurgie doit à l'élève de Desault.

M. Maurice Quentin, au nom du Conseil Municipal, veut associer Paris à cette fête de reconnaissance envers un homme qui a tant fait pour ceux qui souffrent.

M. le Dr Gley, au nom de la Société de biologie, dégage de l'œuvre de Bichat le premier essor de l'histologie et la première manifestation rationnelle de la physiologie.

M. le Dr Albert Prieur, au nom de la Société française d'Histoire de la médecine, se plaçant au point de vue purement historique, montre le rôle de Bichat dans l'évolution des doctrines médicales et la leçon que l'histoire est en droit de tirer de son œuvre et de sa vie.

On trouvera le texte de tous ces discours dans la *France médicale* et dans le *Bulletin de la Société française d'Histoire de la médecine.*

Avant de lever la séance, M. le Président adresse, au nom de la Société, ses plus vifs remerciements à la Faculté de médecine, aux Sociétés savantes et à l'Administration générale de l'Assistance publique qui se sont fait représenter à cette cérémonie par des délégations nombreuses. Il remercie en outre M. le doyen Debove d'avoir mis à la disposition de la Société le grand amphithéâtre de la Faculté et d'avoir permis que, pour cette circonstance solennelle, il fût décoré du beau tableau de Hersent, *La mort de Bichat*, que la Faculté doit à la libéralité de Pierre Pétroz (1). Enfin, il adresse un chaleureux salut à l'Union corporative des Étudiants en médecine qui, constituée depuis peu de jours, est représentée par une délégation : elle est l'avenir de la Médecine française ; elle devait donc être conviée à cette fête en l'honneur de l'un des hommes qui ont le plus illustré les sciences médicales.

En terminant, M. le professeur R. Blanchard dit combien la Société française d'Histoire de la médecine est heureuse et fière de la sympathie unanime qu'a rencontrée son projet de célébration du centenaire de Bichat et du succès de la fête qui s'achève. La grande et lumineuse figure de Bichat ne pouvait être évoquée en vain, dans ce pays où tant d'hommes éclairés ont le culte de nos gloires nationales. La Société française d'Histoire de la médecine, bien que datant de six mois à peine, trouve dans la belle céré-

(1) Ce tableau figura au Salon de 1818, où il fit sensation. Un bon portrait de Hersent (1777 1860), auteur de cette œuvre remarquable, figure au musée de Grenoble : il est dû au pinceau d'Ary Scheffer.

monie de ce jour la plus flatteuse consécration. L'œuvre qu'elle poursuit n'est pas seulement d'une incontestable utilité scientifique; elle est encore patriotique au plus haut degré. Aussi la sympathie générale qui lui est manifestée aujourd'hui est-elle le meilleur encouragement à persévérer dans la voie qu'elle s'est tracée, fidèle à sa devise : *ut prosit et ornet.*

DOCUMENTS INÉDITS

CONCERNANT XAVIER BICHAT

Au moment où la Société française d'Histoire de la médecine préparait la célébration du centième anniversaire de la mort de Xavier Bichat, j'ai eu l'honneur, en ma qualité de Président de cette Société, d'entrer en relations avec quelques-uns des descendants collatéraux du célèbre anatomiste. Ils ont bien voulu me communiquer divers documents inédits, qui se trouvaient en leur possession et dont j'ai pu prendre copie. Je reproduis ci-dessous les plus importants d'entre eux, me bornant, pour les autres, à indiquer d'une façon concise à quel sujet ils se rapportent.

Documents communiqués par M. Adet de Roseville

M. Adet de Roseville est le petit-fils de P.-J.-B.-César Bichat, frère de Xavier; il est donc le petit-neveu de ce dernier. Sa mère, Olympe Bichat, avait épousé le Dr Adet de Roseville, médecin de Saint-Lazare. Il m'a communiqué les onze documents énumérés ou transcrits ci-dessous :

1° Une pièce datée du 1er floréal an II (20 avril 1794), dont voici copie :

Extrait des Registres des Arrêtés du Directoire de district de Monferme, dpt de L'Ain.

Du premier floréal L'an deux de la République une indivisible et democratique.

Le Directoire du District de Monferme assemblé, présents Bullisson, Billion, Delaigne Administrateurs, Genevet et Bourdin Membres du Conseil d'administration, adjoints;

Vu un arrêté du Conseil general de la Commune de Poncin du jour d'hier qui enjoint au citoyen Xavier Bichat eleve en chirurgie, demeurant à Poncin, de rejoindre le Bataillon de première requisition du District de

Montferme, attendu qu'à l'epoque de la première requisition le dit Bichat avoit plus de dix huit ans et moins de vingt cinq,

Vu aussi le decret de la Convention nationale du 1er aoust mil-sept cent quatre vingt treize, qui met à la réquisition du Ministre de la guerre les officiers de santé, pharmaciens, chirurgiens et medecins, depuis dix huit jusqu'à quarante

Vu enfin la lettre du Ministre de la guerre en datte du seize ventose qui constate que le citoyen Xavier Bichat a satisfait aux Articles du dit Decret,

Oui l'Agent-National

Le Directoire considérant que le dit Xavier Bichat étant à la réquisition du Ministre de la guerre, il ne peut être compris, conformément à l'article cinq du dit décret dans la requisition de dix huit à vingt ans arrête qu'il jouira du Bénéfice du decret ci-dessus cité.

Fait à Monferme les jours et ans ci-dessus.

Par extrait conforme à l'Original.

Béard
Sre ord.

2° Société de médecine, chirurgie et pharmacie, établie à Bruxelles sous la devise : *Ægrotantibus*. Diplôme de membre correspondant, délivré au « cen Xavier Bichat, profr de chirurgie à Paris » dans la séance du 15 floréal an VI (4 mai 1798).

3° Une pièce datée du 24 pluviôse an VII (12 février 1799), désignant Bichat pour procéder à l'examen des recrues.

Administration municipale du 9e arrondissement.

Extrait du registre des séances de lad. administration deliberation du 24 pluviose an sept.

Appert que pour se conformer au vœu de la lettre du Departement de la Seine du 18 du même mois L'Administration a nommé le citoyen Bichat Xavier demeurant enclos de la Cité officier de santé pour visiter les conscrits requisitionnaires et volontaires de l'arrondissement au lieu et place du citoyen Mathivet, et qu'extrait dud. procès verbal seroit addressé aud. citoyen Bichat

Signé Phelipon, Pdt, Lemoine, Duchesne, Le Dru, Denis administrateurs Taine Cre du pouvoir executif fredin sre en chef.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire en chef
Fredin.

4° Diplôme de membre de la « Société philomathique de Paris », en date du 23 messidor an 7 (11 juillet 1799).

5° Diplôme d'Associé correspondant de la Société d'émulation d'Abbeville, en date du 1er germinal an 8 (22 mars 1800).

6° Une pièce nommant Bichat médecin expectant à l'Hôtel-Dieu, en date du 6 pluviôse an IX (26 janvier 1801)

Extrait des registres des délibérations de la Commission administrative des Hospices civils de Paris.

Du 6 Pluviose an neuf de la République française, une et indivisible

La Commission, désirant réunir auprès des Malades tous les secours de L'art, et prenant en considération les témoignages avantageux qui lui ont été donnés sur les Lumières et les Talens du Citoyen Bichat Médecin ;

Nomme ledit Cit. Bichat Médecin expectant au Grand Hospice d'Humanité.

Signés Duchanoy, Le Maignan, Alboy et Desportes administrateurs.

Pour copie conforme. Le Secrétaire de la Commission

Léveville.

7° Institut de santé et de salubrité pour la préfecture du Gard, séant à Nismes. Diplôme d'Associé, délivré à X. Bichat le 5 brumaire an X (27 octobre 1801).

L'Institut de santé et de salubrité a été créé le 29 vendémiaire an IX (21 octobre 1800) par le cen J.-B. Dubois, préfet du Gard.

8° Une pièce datée de Bourg, le 17 frimaire an 10 (7 décembre 1801), signée F. Riboud, « Secrétaire de la Société d'émulation et d'agriculture du Département de l'Ain », et notifiant « au Citoyen Bichat, docteur en médecine, membre de la Société de l'Ecole de médecine, à Paris », qu'il a été nommé Associé correspondant, dans la séance du 10 frimaire an 10 (1er décembre 1801).

En post-scriptum, le citoyen Riboud écrit :

« Je me felicite personnellement de cette circonstance pour exprimer au cit. Bichat les sentimens d'estime qu'il est dans le cas d'inspirer aux haãns de l'Ain, et particulierement à ceux qui se consacrent à l'etude et aux progrès des objets utiles à l'humanité : je le prie de me compter au nombre de ceux qui en sont pénétrés à son égard. »

9° Société de médecine pratique de Montpellier, créée le 27 pluviôse an X (16 février 1802). Diplôme de Membre corres-

pondant délivré « au citoyen Bichat, chirurgien à l'Hôtel Dieu de Paris », par délibération du 1er prairial an X (21 mai 1802).

10° Une pièce de vers manuscrite, dédiée « à MM. les président, commissaires et membres de la Société d'émulation du Jura » et lue à Lons-le-Saulnier, le 5 mai 1839, lors de l'inauguration du monument de Bichat.

11° Une note relative à la jeunesse de X. Bichat, écrite de la main de son frère J. B. César. J'en extrais les renseignements ci-dessous :

Le village de Thoirette, où est né X. Bichat, faisait partie de la Bresse, bailliage de Dijon ; il a été réuni au département du Jura. La famille Bichat y possédait un domaine, mais son domicile réel était à Poncin, département de l'Ain, autrefois province du Bugey, touchant à la Suisse et à la Savoie.

Son père était médecin à Poncin ; sans être riche, il était dans l'aisance et exerçait la médecine presque gratuitement. Un de ses oncles était jésuite et prédicateur de Louis XVI. Un autre oncle, frère du père, était un riche négociant de Lyon.

Dès l'âge de 7 à 8 ans, X. Bichat commença à apprendre la dissection sur les Chiens et sur les Chats, dont il devint la terreur. Il fit ses humanités, de 1781 à 1789, au collège de Nantua, alors dirigé par les Joséphistes. Ses parents, qui avaient des principes très religieux et opposés aux idées nouvelles, le retirèrent de ce collège, alors qu'il était en rhétorique, parce que le directeur avait prêté serment de fidélité à la constitution civile du clergé.

« Pendant tout le temps que Bichat passa dans ce collège, il se fit remarquer par sa grande facilité au travail et un jugement très sain, et quoiqu'il ne travaillât avec beaucoup d'ardeur, ses progrès furent très rapides, car il remporta constamment tous les prix dans ses classes ; il était bon et affable avec ses condisciples dont il était très aimé.

« Un événement des plus extraordinaires faillit avoir pour lui une suite funeste.

« La petite ville de Nantua est sur le bord d'un lac entouré de montagnes dont les sommets sont des rochers dont assez souvent se détachent des parties. Entre les montagnes et ce lac, il n'y a que l'espace de la grande route de Lyon à Genève. Un jour que les

élèves étaient à la promenade, une masse énorme de ces rochers tombe et vient, après plusieurs bonds, se précipiter dans le lac. La pension se trouva dans cet instant sur son passage ; chacun se met à fuir à droite et à gauche. Bichat se trouve juste vis-à-vis, mais heureusement, le rocher dans un bond, passa environ trois pieds au-dessus de sa tête et le vent renversa son chapeau. C'est un miracle qu'il échappa à ce danger qui eut privé la science d'un homme destiné à en agrandir le domaine.

« Bichat venait passer chaque année ses vacances chez ses parents, avec son frère unique qui, quoique plus jeune, était toujours au collège avec lui.

« Le plaisir qu'il aimait le mieux était celui de la pêche à la ligne, à laquelle il était très adroit. La chasse avait pour lui peu d'attraits et, quand il y allait, c'était dans l'espoir de tirer du gibier pour le disséquer ; alors il s'enfermait dans sa chambre pour n'être pas distrait. Son père venait l'aider de ses conseils, il était heureux de voir son fils s'adonner avec autant d'ardeur à l'étude de la science qu'il avait cultivée lui-même avec succès.

« Bichat accompagnait souvent son père auprès des malades ; il faisait aussi de fréquentes excursions avec lui sur les hautes montagnes du Bugey et du Jura pour herboriser et ils rapportaient toujours une grande quantité de plantes rares.

« Bichat entra en 1790 au séminaire de Saint-Irénée, à Lyon, pour y faire sa philosophie et sa physique. Il eut là de nouveaux succès et soutint deux thèses de la manière la plus brillante. En 1791, il commença à suivre les cours d'anatomie au grand hôpital de Lyon, où il eut pour maîtres MM. Petit et Carlieu, deux médecins renommés qui le prirent en affection. Il travaille avec ardeur jusqu'en 1793, époque de la tourmente révolutionnaire. Les Lyonnais s'insurgèrent contre les autorités qui commettaient toutes sortes d'injustices et de vexations. Une lutte terrible eut lieu, le 29 mai, depuis deux heures du soir jusqu'à la nuit. Les Jacobins eurent le dessous. Bichat, qui était sous les armes, fut renversé et tomba couvert de sang ; on le crut gravement blessé, on s'empressa de le relever ; heureusement il n'avait point de mal. C'était son chef de file qu'un boulet avait tué et qui était tombé en l'inondant de son sang.

« Les Révolutionnaires ayant eu le dessous, la ville se trouva

au pouvoir des négociants et des jeunes gens. On songea de suite à la mettre dans un état de défense à pouvoir résister en cas d'attaque. On envoya à Saint-Étienne une colonne de 2.000 hommes qui ramenèrent 10.000 fusils ; Bichat en faisait partie. Après le siège, Bichat revint avec son frère chez ses parents qui étaient en butte aux vexations des sans-culottes. Les deux fils, pour les en délivrer, furent obligés de s'enrôler volontairement, l'aîné dans les ambulances militaires et le second dans un bataillon de volontaires. A cette époque, il se passa une scène qui faillit être fatale à Bichat. Au moment où l'on organisait ce bataillon, les deux frères ne paraissant pas, on les demanda à grands cris, et on tenait les propos les plus menaçants contre toute la famille. On alla chercher les deux fils. En arrivant, Bichat fut droit à un capitaine qui s'était montré un des plus animés contre eux, et le souffleta devant tout le monde. Aussitôt on se précipite sur lui en poussant des cris de mort ; il se défendit longtemps comme un lion ; heureusement quelques personnes honnêtes et ayant de l'influence l'arrachèrent des mains de ces furieux et on le conduisit en prison ; il y resta jusqu'au lendemain, et dans la nuit on parvint à opérer une réconciliation et tout fut oublié.

« Peu de jours après, Bichat partit pour Grenoble et prit son service dans les ambulances de l'armée des Alpes. Il n'y resta pas longtemps et fut envoyé comme chirurgien à Bourg (département de l'Ain), dont l'hôpital avait été mis sur le pied militaire. Il y demeura huit mois sous les ordres de M. Buget, chirurgien en chef d'un mérite distingué, qui l'avait pris en amitié. Mais le désir de s'instruire tourmentait Bichat et il voyait qu'il ne le pouvait pas dans cette position ; il insista auprès de son père pour l'envoyer à Paris. Celui-ci y consentit et, après des démarches sans nombre pour parvenir à obtenir un passeport, il partit au commencement de 1794 et suivit, aussitôt son arrivée dans cette ville, les cours du fameux Desault qui, au bout d'un mois, distingua le génie de Bichat et le prit chez lui.

« Bichat avait environ 5 pieds 2 pouces, fortement constitué, l'œil vif et gracieux. »

***

Des onze documents dont l'énumération précède, les dix premiers ont été généreusement offerts à la Faculté de médecine

de Paris par M. Adet de Roseville. Je les ai présentés de sa part au Conseil de la Faculté, dans sa séance du 24 juillet 1902.

Documents communiqués par Mme de Cavaillon

Mme Marie de Cavaillon est petite-nièce de X. Bichat; elle est fille d'Hector, fils de J.-B.-César Bichat. Elle a bien voulu me communiquer les documents énumérés ou transcrits ci-dessous :

1° Copie de l'acte de naissance et de baptême de X. Bichat, en date du 28 floréal an II (17 mai 1794).

Extrait Des Registres de La paroisses de thoirette.

Marie François Xavier, fils de maitre jean baptiste bichat docteur en médecine bourgois de thoirette et de dame marie Rose bichat son épouse, est nés Le quatorze et a été baptisé Le seize de novanbre mil sept cent soixante onze sont parrains a eté sieur françois bichat bourgois de poncins, et maraine demoiselles barbe bichat de thoirette démurant a Lyon tous soussigné, bichat, bichat jayer, Rochel prêtre.

Certifiez conforme à L'horiginal par moi-soussigné françois vellut officier publique de La commune de thoirette Le vingt huit floréal L'an deux de La Republique françoise une indivisible et démocratique

Vellut oficier publique.

2° Lettre du Bureau de salubrité et voye publiques, en date du 9 frimaire an 7 (29 novembre 1798), autorisant Bichat à faire inhumer les débris humains provenant de ses dissections.

Paris, le 9 frimaire an 7 de la
République française, une et indivisible.

BUREAU CENTRAL

DU CANTON DE PARIS

au Citoyen Bichat officier de santé Enclos de la Cité N° 18.

Pour éviter, Citoyen, tous les inconvéniens résultant du trop long séjour dans le local de l'amphithéâtre de dissection que vous dirigés, des débris des corps qui ont été soumis à la dissection pour l'instruction de Vos Élèves, et en attendant l'Exécution des mesures que nous propo-

sons de prescrire pour l'Exécution de l'Arrêté du Directoire Exécutif du 3 Vendémiaire d^er, nous vous autorisons à transporter et inhumer dans le Cimetière de Clamart, les débris de ces corps.

A la charge toute fois par Vous, de retirer chaque fois du gardien du Cimetière, un certificat dont le modèle est cy-joint, qui constatera le nombre des cadavres que vous y aurés fait déposer, en désignant leur séxe et leur âge.

Le Commissaire de Police de la Division du finistère certifiera la signature du d^t Gardien et nous transmettra de suite le d^t Certificat.

Salut et fraternité.

Les Administrateurs,

Signé : Lasalle et signature illisible.

Modèle du certificat à délivrer par le gardien du Cimetière

Je soussigné Certifie avoir reçu aujourd'hui du Citoyen Bichat professeur d'anatomie, et avoir inhumé dans le cimetière de Clamart la totalité des débris de plusieurs Cadavres ayant servi à la dissection, savoir :

.........Du sexe masculin........

.........âgé de......ans....... etc.

Fait à Paris, au Cimetière de Clamart, le...............an sept.

....

Gardien.

3° Lettre de l'Administration municipale du 9e arrondissement de Paris, en date du 26 pluviôse an 7 (14 février 1799), chargeant Bichat de l'examen des recrues.

Le 26 Pluviôse an 7. de la République
Française une et indivisible.

L'ADMINISTATION MUNICIPALE
DU 9. ARRONDISSEMENT

au Citoyen Xavier Bichat officier de Santé
Enclos de la Cité N° 19.

Citoyen

L'Administration municipale du 9e arrondissement, par son arrêté du 24 de ce mois, vous a nommé pour L'Examen des Citoyens faisant partie de la conscription ou de la Requisition, qui pretendent a une Exemption

par leurs infirmitées et des Citoyens qui s'enrolent volontairement, pour juger s'ils sont ou non en Etat de porter les armes, conformement à la Loi du 19 Fructidor an 6.

L'administration qui ne pouvait faire un choix plus merité vous invite a vouloir Bien agréer votre nommination pour ces divers Examens et Lui faire connaître votre acceptation et les heures du jour qu'elle pourra vous adresser les citoyens à Examiner.

Les Administrateur du 9e Arrondissement,
FREDIN, LEMOINE, Admir.

4° Diplôme de Membre résidant de la Société de médecine de Paris.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Séance du 17 Vendémiaire An 8 de la République Française.
Le 9 octobre, mil-sept cent quatre-vingt dix-neuf.

La Société de Médecine de Paris librement instituée le 2 Germinal An 4e de la République Française 22 mars 1796, d'après le rapport de ses Commissaires, admet le citoyen Xavier Bichat, de la Société médicale d'émulation de Paris, en qualité de Membre résidant.

Ce diplôme, dont nous donnons ci-contre une reproduction, a comme frontispice une très belle gravure sur cuivre. Une branche de laurier s'enroule autour d'une draperie abritant le buste d'Hippocrate, qui se détache sur un fond illuminé par les rayons solaires. Un Serpent s'enroule autour du socle. En avant de celui-ci se voient un livre ouvert, un pot, un flacon bouché, un alambic, une sonde cannelée, un bistouri et une couronne de laurier. Le soleil chasse au loin les nuages, dans la profondeur desquels s'enfonce la Mort, brandissant sa faux de la main gauche et levant la droite en un geste d'épouvante ; elle est accompagnée d'une femme également effrayée. Le croissant perce les nuages. Hygie, vêtue à l'antique et drapée dans un voile qui enserre la tête, s'en détache et vogue à travers l'espace vers Hippocrate (1).

(1) Le fac-simile très réduit d'un diplôme semblable a déjà été publié par le Dr Pansier (*a*). Ce diplôme est celui de Pamard, d'Avignon, élu Membre associé national le 7 messidor an XII (26 juin 1804) ; il est signé : Sedillot, secrétaire général, et Emonnot, président.

(*a*) P. PANSIER, *Les médecins d'Avignon à l'Académie de Vaucluse en 1801. J.-C. Pancin (1745-1808), J. B. Antoine Pamard (1763-1837).* Avignon, in-8° de 44 p., 1901; cf. p. 16.



Société de Médecine de Paris

Séance du 17 Vendémiaire an 8 de la République Française
Le 9 Octobre, Mil sept cent quatre vingt dix neuf

La Société de Médecine de Paris librement instituée le 2 Germinal an 4e de la République Française 22 Mars 1796, d'après le rapport de ses Commissaires, admet le citoyen Xavier Bichat, de la Société médicale d'émulation de Paris, en qualité de Membre résidant.

Sédillot
Secrétaire Gén.al

Deschamps
Président

5° Lettre du Bureau de salubrité et voye publique, en date du 6 brumaire an 8 (28 octobre 1799), concernant des pièces anatomiques.

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Paris, le 6 Brumaire an huit de la
République française, une et indivisible.

BUREAU CENTRAL

DU CANTON DE PARIS.

Le Citoyen Bichat, Officier de Santé demeurant Enclos de la Cité N° 18, et dirigeant sous l'autorisation du Bureau Central et pour l'enseignement de l'anatomie, un Amphithéâtre de dissection situé rue des carmes n° 18, près la place maubert (1), est AUTORISÉ à se faire délivrer par le Concierge du Cimetière Catherine près Clamart quelques pièces anatomiques prises aux Membres, à la tête, ainsi qu'à d'autres parties du corps des cadavres venans des hospices.

A la charge par le d. C^en^ Bichat : 1° d'observer dans l'enlevement et le dit transport toutes les bienséances qui tiennent au respect du aux dépouilles humaines et au maintien des mœurs publiques.

2° de réintégrer dans le même cimetière après la dissection la totalité des dittes pièces et d'en justifier par un certificat du concierge du d. Cimetière dont la signature sera certifiée par le Commissaire de Police de la division du finistère.

(1) Cette pièce établit donc que, dès octobre 1799, Bichat avait, rue des Carmes, 18, un amphithéâtre particulier de dissection. Deux ans plus tard, il alla s'installer au ci-devant Collège de Lisieux, également rue des Carmes, comme il ressort du contrat original de location, qui a été retrouvé et publié par le Dr Conche (*a*).

Ce contrat est en date du 27 messidor an IX (16 juillet 1801). Bichat prit possession des lieux le 1er vendémiaire an X (23 septembre 1801). Il occupa d'abord un appartement au second étage, composé de huit pièces, dont trois à cheminée, partie sur la rue des Carmes et partie sur la cour; le prix de location était de 425 francs par an, plus un sou par livre pour la rétribution de la porte. Le 14 brumaire an X (5 novembre 1801), Bichat loua en outre deux pièces au premier étage au prix de 100 francs par an.

« La loccation, dit le contrat, est faite aux charges et conditions qui suivent : 1° de ne pouvoir faire entrer des cadavres par l'escalier du milieu, mais bien par l'escalier à gauche; de tenir les lieux propres et netoyés de toutes immondices provenants des dissectations, qui pourraient infecter les voisins en les laissant séjourner dans les lieux ; 3° de faire netoyer et laver les lieux de manière à ce qu'on ne s'aperçoive pas qu'il a existé un amphithéâtre de dissectation ; 4° de ne se servir de la cour que pour un passage seulement sans y rien déposer. »

(a) *Loco infra citato.*

La présente autorisation valable pour une fois seulement sera visée par les Commissaires de police du finistère et du panthéon.

Les Administrateurs
L. Milly et signature illisible.

Vu par le Soussigné Commissaire de police de la d^{on} du panthéon ce 7. Brumaire an huit de la République f^{se} une et indivisible.

(Signature illisible).

6° Lettre de A.-E. Tartra, Secrétaire général de la « Société médicale d'émulation séant à l'Ecole de médecine de Paris », en date du 3 décembre 1806 et adressée à J.-B.-César Bichat, frère de Xavier.

Monsieur,

Veuillez recevoir les remerciemens de la Société Médicale, ceux de tous les amis de feu votre illustre frère, et les miens en particulier, pour la complaisance que vous avez eue de nous adresser le Dessin que nous vous avions demandé. Vous nous avez beaucoup obligés en mettant une grande célérité dans cet Envoi. Nous allons nous Empresser de Terminer la confection des médailles projettées qui n'avait été retardée que par le défaut de portrait Bien ressemblant; et j'aurai l'honneur de vous adresser les premieres qui seront frappées, Espérant Bien que vous le recevrez comme un faible gage de Notre reconnoissance, et comme une marque assurée de notre Estime Eternelle pour Xavier Bichat.
Veuillez agréer Mes Salutations respectueuses.
J'ai l'honneur de vous saluer.

A. E. Tartra, D. M.
Rue Gaillon n° 5.

Cette lettre est relative aux médailles de petit module, avec effigie de X. Bichat, que la Société médicale d'émulation distribuait à ses membres comme jetons de présence. Elle établit que ces jetons ont été gravés d'après un portrait fourni par J.-B.-César Bichat. La gravure et la frappe en ont été faites en moins de quatre mois, comme le prouve le document suivant.

7° Lettre du Dr Tartra, Secrétaire général de la « Société médicale d'émulation, séante à l'Ecole de médecine de Paris », en date du 1er avril 1807 et adressée à J.-B.-César Bichat.

Monsieur,

La Société médicale me charge de vous adresser une médaille en argent et une en Bronze, portant l'Effigie de Xavier Bichat, qu'elle vient de faire frapper, pour honorer la mémoire de cet illustre membre, l'un de ses fondateurs, dont la perte lui a causé de si justes regrets. Je m'empresse d'acquiter avec vous sa dette de reconnoissance pour les bons procédés dont vous avez usé Envers elle En cette circonstance.

Agréez, Monsieur, la nouvelle assurance de l'Estime et de la considération avec lesquelles j'ai l'honneur d'Etre

Votre dévoué serviteur

A. E. Tartra, D. M.
Rue Gaillon n° 5.

8° Un acte sous-seing privé, passé entre J.-B.-César Bichat et J. A. Th. Lefèvre Dubour, graveur, relatif à la gravure d'une médaille de X. Bichat.

Entre les soussignés Pierre Jean Baptiste César Bichat, propriétaire, demeurant à Paris, rue Ste Apolline n° 9

Et Joseph Arcenne Théodore Lefèvre Dabour, graveur et sculpteur, Elève de M. Galle, demeurant aussi à Paris, rue des Guillelmites n° 2, il a été convenu ce qui suit.

M. Lefèvre Dubour s'oblige et s'engage de faire et fournir la matrice d'une médaille de 22 lignes à l'effigie de Xavier Bichat d'ici au vingt décembre prochain et d'y mettre tous ses soins pour la bien confectionner.

Il garantit qu'avec la matrice dont il va s'occuper, qu'on pourra en faire frapper le nombre de deux cents, s'obligeant à en faire une nouvelle, si la première venait à se briser avant ce nombre.

M. Bichat promet et s'engage de payer à M. Lefèvre Dubour pour la dite confection la somme de quatre cents francs, plus de lui livrer la quantité de dix médailles.

Fait double à Paris, ce vingt quatre novembre mil huit cent vingt cinq.

Lefèvre Dubour — Bichat

9° Reçu d'une somme de 200 francs, signé L. Dubour, à la date du 6 janvier 1826, « à compte sur la médaille à l'effigie de Bichat ».

10° Reçu d'une somme de 100 francs, signé Lefèvre-Dubour, à la date du 15 février 1826, « pour solde des matrices pour la médaille à l'effigie de Bichat. »

Depuis que ces documents ont été publiés pour la première fois (1), le Dr Conche, de Lyon (2), a fait connaître divers autres documents inédits qu'un heureux hasard de clientèle avait mis en sa possession. En raison de l'intérêt qu'ils présentent, je dois les mentionner ici. Ce sont :

1° Sept lettres inédites de X. Bichat, adressées à son père et à sa mère ;

2° Quatre lettres de Tartra, Secrétaire général de la Société médicale d'émulation, à Bichat père ;

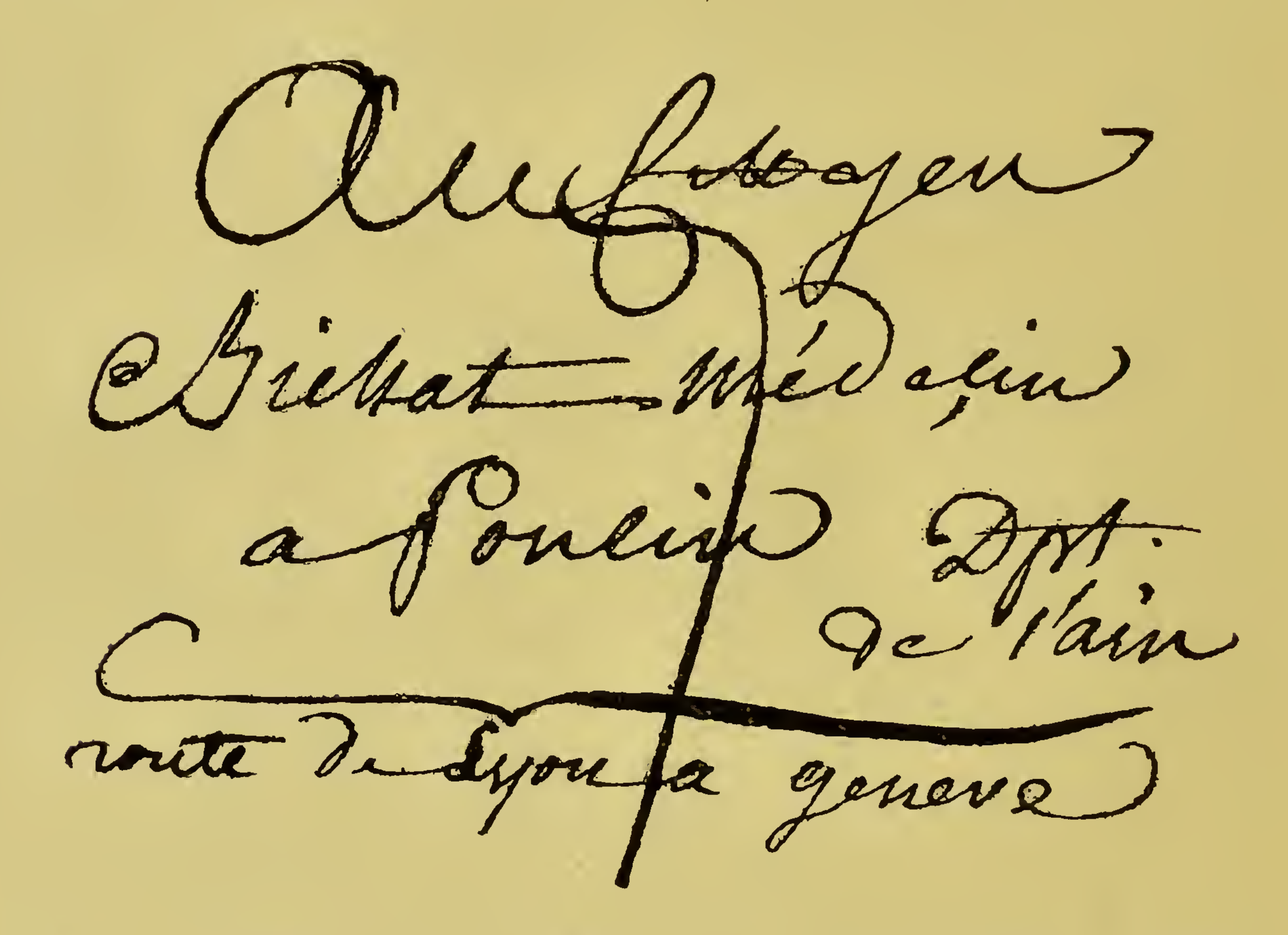

Au Citoyen
Bichat Médecin
a Poncin Dept
de l'ain
route de Lyon a geneve

Fig. 3. — Fac-simile de la suscription d'une des lettres de Bichat à son père.

3° Une lettre de Bichat père à Tartra, accompagnée d'une courte note intitulée : *Observations sur les effets de la foudre ; moyens employés pour ramener les malheureux à la vie.*

(1) *France médicale*, XILX, 10 août 1902. — *Revue d'Europe*, VIII, p. 163-174, septembre 1902. — *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, I, p. 309-323, 1902.

(2) Conche, Sept lettres inédites de Bichat. *Lyon médical*, XCIX, p. 385-401, 21 septembre 1902.

je
pourrois peut-être bien y exercer avec succès
mon état, mais sur le point d'être un
peu connu, et par conséquent de
pouvoir pratiquer avec encore plus d'avantage

ce seroit me perdre entièrement que de
ne pas passer ici encore quelque temps, et
vous ne voudriez pas, mon cher père, nuire
à mon avancement. Si cependant vous le
je partirai pour le pays; car dans quelque
circonstances où je me trouve, vos volontés
seront toujours pour moi des loix aux
quelles je me soumettrai sans réserve.

Donnez moi de vos nouvelles, si vos travaux
vous le permettoient; depuis longtemps je
n'ai reçu de vous aucune lettre, et c'est
cependant au milieu de mes études, une seule
jouissance qui me reste; toutes les sociétés
où j'allois auparavant me sont maintenant
étrangères, et j'ai renoncé à toute liaison à
m'entretenir avec mes parens, et avec mon
état.

Les instrumens que me sont nécessaires, tout ceux
de la taille, du trépan, des amputations, des
anévrismes, de la fistule lacrimale, à l'anus
etc.... j'espère que votre amitié pour moi
ne me les refusera pas. Je vous prie de présenter
mes respects à mon oncle. Xav. Bichat

Fig. 4. — Fac-simile d'une des lettres de Bichat à son père.

4° Un contrat de location intervenu entre Bichat et le citoyen Lecuyer, propriétaire du ci-devant Collège de Lisieux, rue des Carmes. Cette pièce, dont il a été déjà question plus haut (page .., en note), a pour titre : *État des lieux loués au citoyen Bichat par le citoyen Lecuyer et les conditions de ladite location dans le ci-devant collège de Lizieux.*

Enfin, le Dr Conche reproduit en fac-simile la suscription d'une des lettres qu'il publie et une page entière d'une autre lettre. On retrouvera ici ces mêmes fac-simile (fig. 3 et 4), dont M. le Dr Lyonnet, gérant du *Lyon médical*, a bien voulu nous prêter les clichés.

DOCUMENTS ARTISTIQUES RELATIFS A XAVIER BICHAT

Nous donnons ci-après l'énumération ou la description sommaire des documents artistiques concernant Xavier Bichat, qui sont parvenus à notre connaissance : portraits, bustes, statues, médailles.

Après la mort de Bichat, il fut pris un moulage de ses traits, moulage qui resta longtemps entre les mains du Dr Pétroz, mais dont la trace est actuellement perdue. Néanmoins, contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce n'est pas d'après ce précieux moulage que furent faits les premiers bustes, que furent gravées les premières médailles, que furent dessinés les premiers portraits de Bichat. Jusqu'en 1821, tous les documents artistiques le concernant, exception faite du tableau de Hersent, cité plus loin, reproduisaient non ses traits, mais ceux de son frère J.-B.-César, qui lui ressemblait d'une façon sensible. Une lettre de Tartra, publiée par le Dr Conche, ne laisse aucun doute à cet égard (1).

En 1821, P.-A. Béclard publiait chez l'éditeur Chaudé une nouvelle édition de l'*Anatomie générale* (2) ; il y donnait une très belle gravure, décrite plus loin (n° 12) et reproduite ici même en frontispice. Chaudé, qui avait connu Bichat dans des circonstances relatées plus haut, mettait en tête du premier volume un avertissement dont on trouvera copie ci-dessous.

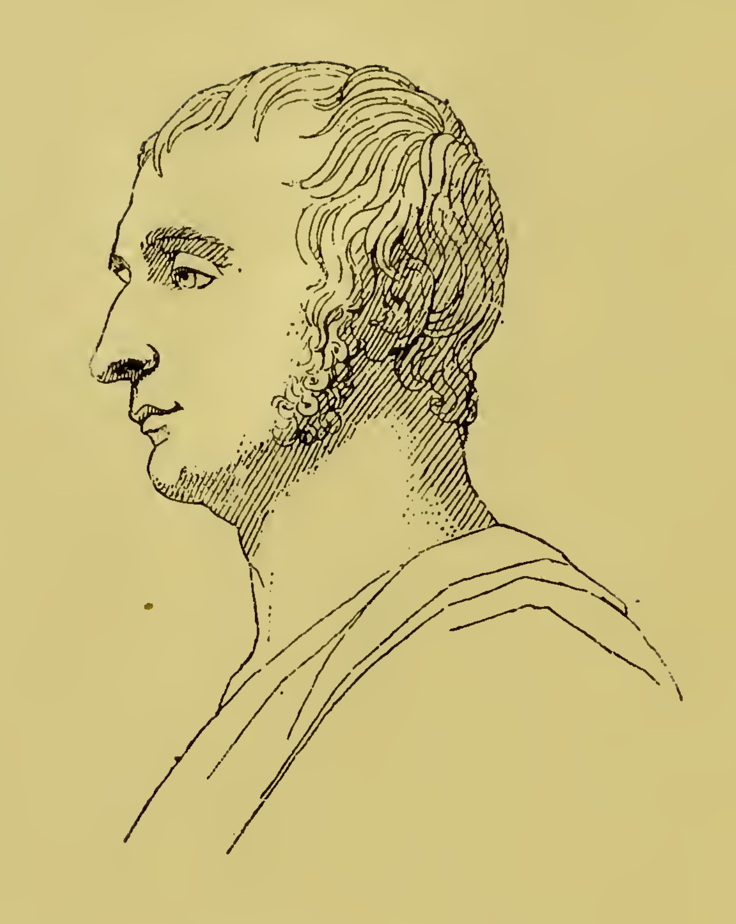
PORTRAITS

On connaît quatorze portraits de Xavier Bichat. Onze de ces portraits existent au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale : nous les décrirons tout d'abord dans l'ordre même où ils sont mentionnés dans le *Catalogue* imprimé (3), ordre malheu-

(1) Dr Conche, *Loco citato*, p. 395.

(2) X. Bichat, *Anatomie générale*, nouvelle édition avec des notes et additions par P.-A. Béclard. Paris, J.-A. Brosson et J.-S. Chaudé, 1821 ; cf. I, p. VIII.

(3) G. Duplessis, *Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservée au département des estampes de la Bibliothèque nationale*. Paris, G. Rapilly, grand in-8° ; cf. I, 1896, p. 356.



Mr. Bichat.

Fremy del. et Sculp

Fig. 5.

reusement arbitraire et non chronologique. Nous signalerons ensuite trois autres portraits non indiqués au *Catalogue.*

1° Buste nu tourné à droite, dans un médaillon ovale contenu lui-même dans un cadre rectangulaire supporté par un socle sur lequel, dans un cartouche, se lit : Xavier Bichat. Au-dessous du socle : *Adam sculpsit.*

Belle gravure sur cuivre, à toutes marges, haute de 175^{mm}, large de 130^{mm}. L'encadrement gravé et son socle mesurent 123^{mm} de haut sur 91^{mm} de large.

Catalogue des estampes, n° 1.

2° Buste de face, l'air jeune, expressif, florissant de santé, tête nue, vêtu d'un habit boutonné jusqu'en haut, à large col rabattu, doublé d'un col blanc droit, en dedans duquel une cravate blanche, nouée négligemment, fait plusieurs fois le tour du cou. Ce buste se détache sur fond noir. En bas et à gauche : Vigneron. En bas et à droite : H. Cook. Plus bas, comme légende, en une ligne : Marie François Xavier Bichat, m. d.; au-dessous, fac-simile de signature : *Xav. Bichat.* Encore plus bas, en une ligne : *Fisher, son and C° London & Paris, 1838.*

Belle gravure sur cuivre, à toutes marges, à l'aquatinte (à la manière anglaise), éditée à Londres en 1838. Hauteur 263^{mm}, largeur 177^{mm}. Hauteur du buste, 97^{mm} ; de la tête, 36^{mm}. Le portrait se détache sur un fond noir de forme rectangulaire, mesurant 115^{mm} de haut et 92^{mm} de large.

Catalogue des estampes, n° 2. Un autre exemplaire chez Dr Coquerelle, à Beauvais.

3° Buste de trois quarts à droite, tête nue, vêtu d'un habit boutonné jusqu'en haut, à large col rabattu que dépasse le col droit d'un gilet blanc ; en dedans de ce dernier, une cravate blanche, nouée négligemment, fait plusieurs fois le tour du cou. Dans un médaillon ovale, contenu lui-même dans un cadre rectangulaire reposant sur un socle de même forme, sur lequel est comme collée une étiquette portant ce mot : Bichat. En bas et à gauche : *Choquet del.* ; en bas et à droite : *Coupé sc.*

Gravure sur cuivre à toutes marges. Hauteur 277^{mm}, largeur 217^{mm}. Hauteur totale du cadre, socle compris, 146^{mm} ; largeur du socle, 98^{mm} ; largeur du cadre, 92^{mm}.

Catalogue des estampes, n° 3.

4° Buste tourné à gauche, tête nue, vêtu d'un habit à large col, sur lequel est rabattu le col de chemise ; celle-ci a le jabot plissé. Tête maigre, œil vague, air maladif, aspect d'un vieillard. Le buste est entouré d'un encadrement rectangulaire, dans lequel sont figurés : en haut, divers attributs aratoires et deux cornes d'abondance d'où s'échappent des fruits et des moissons ; en bas, des branches de lierre partant d'une rosace centrale ; à droite et à gauche des pampres chargés de grappes et formant deux lignes sinueuses entrecroisées. La colonne de droite est interrompue en son milieu de manière à former une sorte de niche abritant la statue de Pomone, avec le nom en dessous. Il en est de même à gauche pour la statue de Vertume. Au-dessous du buste et à droite, une ligne obliquement ascendante ainsi conçue : *Imp. Litho. de Mlle Formentin, Rue St-André-des-Arts, N° 59.* En bas et à gauche de l'encadrement : *Chez Decrouan r. St-Severin, 15 ;* en bas et à droite : *Lith. Bernard r. N.-D. des Vict. 10.* Plus bas, comme légende : Bichat, medecin.

Lithographie à toutes marges, mesurant 348mm de haut sur 250mm de large. L'encadrement qui renferme le buste est haut de 281mm, large de 195mm ; il forme une sorte de cadre rectangulaire dont chaque côté est large de 20mm.

Catalogue des estampes, n° 4.

5° Tête nue, tournée à gauche ; buste drapé. Au-dessous : Mr Bichat, et plus bas : *Fremy del. et Sculp.*

Gravure sur cuivre, haute de 68mm, imprimée sur format in-8°.

Catalogue des estampes, n° 5, en deux états. Le premier état est identique à notre figure 5, reproduite d'après un exemplaire en la possession de M. Adet de Roseville. Le deuxième en diffère en ce qu'il a en outre un titre ainsi conçu : *Tome 3* à gauche et *Page 3* à droite.

6° Lithographie sur fond teinté, représentant la statue de Bichat, par David, qui se trouve à Bourg et dont une reproduction en plâtre existe à la Faculté de médecine de Paris. Sur le socle : Bichat. En bas et sur une même ligne : à gauche, *David sculpsit ;* au milieu : *Imp. Lemercier à Paris* ; à droite, *Gsell lith.* En haut, en titre : L'Artiste.

Belle épreuve à toutes marges, extraite de *L'Artiste* (1). Hauteur

(1) *L'Artiste*, (3), IV, p. 304-305, 5 novembre 1843.

305^{mm}, largeur 223^{mm}. Hauteur totale du dessin 260^{mm}, largeur 165^{mm}.

Catalogue des estampes, n° 6.

7° Lithographie représentant le monument de Bichat à Bourg, entouré de sa grille, devant un rideau d'arbres. Sur le socle, on lit, en six lignes : A | XAVIER | BICHAT | MONUMENT ÉRIGÉ | PAR UNE SOUSCRIPTION NATIONALE | 24 AOUT 1843. | Au bas et à gauche : *Lith..... Guillot à Bourg* (un ou plusieurs mots illisibles).

Epreuve à toutes marges, haute de 330^{mm}, large de 284^{mm}. Hauteur du dessin, 240^{mm} ; largeur 245^{mm}. Hauteur de la statue, 95^{mm}.

Catalogue des estampes, n° 7. Le dépôt légal a été effectué en 1843, date de l'inauguration du monument représenté par cette lithographie (cf. plus loin, *Bustes et Statues*, n° 4).

8° Buste de face, tête nue, habit et chemise largement ouverts, poitrine découverte. Au-dessous, signé *Lambert*. Plus bas, comme légende : BICHAT. Plus bas encore : *Ambroise Tardieu direxit.*

Gravure sur cuivre au pointillé, à toutes marges. Hauteur 272^{mm}, largeur 193^{mm}. Hauteur totale du buste, 86^{mm} ; de la tête, 42^{mm}.

Catalogue des estampes, n° 8. Un exemplaire de la même gravure chez M. Adet de Roseville.

Ambroise Tardieu (1788-1841), sous la direction duquel le cuivre a été gravé, est le dernier d'une série de graveurs de talent qui ont illustré l'art français pendant plus d'un siècle et demi (1674-1841). Il est le père du Dr Ambroise Tardieu (1818-1879) qui fut Doyen de la Faculté de médecine de Paris et Président de l'Académie de médecine.

9° Portrait à mi-corps, tourné de trois-quarts à gauche, tête nue, l'air vieux. Bichat est sanglé dans une redingote boutonnée, à large col, un ruban à la boutonnière ! Gilet blanc à col droit, débordant la redingote. Chemise à jabot plissé, à haut col soutenu par une cravate noire à triple tour. En bas et à gauche, signé *Maurin* dans un paraphe ; en bas et à droite : *lith. Delpech.* Plus bas, comme légende : BICHAT.

Lithographie à toutes marges, mesurant 350^{mm} de haut sur 270^{mm} de large. La tête est haute de 69^{mm} ; le portrait entier est haut de 180^{mm}. Le dépôt légal a été effectué en 1838.

Catalogue des estampes, n° 9. Un autre exemplaire chez M. Adet de Roseville.

10° Buste de face, légèrement tourné à gauche, dans un médaillon ovale. Bichat est représenté tête nue, vêtu d'un habit boutonné, à large col rabattu, que déborde le col droit d'un gilet blanc ; en dedans de celui-ci, une cravate blanche, haute, nouée négligemment. Air jeune et en bonne santé. Au bas : *P. Sudré, del.* Plus bas, comme légende et sur deux lignes : M^{ie} F^{ois} X^{er} BICHAT, | NÉ A THOIRETTE, LE 11 NOVEMBRE 1771, MORT A PARIS LE 22 JUILLET 1802. | Encore plus bas, à gauche : *Lith. de Langlumé.*

Lithographie à toutes marges, haute de 415^{mm}, large de 277^{mm}. Le médaillon ovale qui renferme le portrait mesure lui-même 214^{mm} de haut sur 183^{mm} de large.

Catalogue des estampes, n° 10.

Ce portrait est apparemment imité de celui qui se trouve indiqué plus haut sous le n° 3 ; il lui serait donc postérieur en date.

11° Buste de face, légèrement tourné à gauche, tête nue, vêtu d'un habit boutonné jusqu'en haut, à grand col rabattu, doublé d'un col blanc droit ; en dedans de ce dernier, une cravate blanche nouée négligemment fait plusieurs fois le tour du cou. En bas et à droite, signé *Vigneron* dans un paraphe. Plus bas, comme légende : XAVIER BICHAT. Encore plus bas et à droite : *Lith. de G. Engelmann.*

Lithographie à toutes marges, haute de 380^{mm}, large de 258^{mm}. Hauteur du buste, 176^{mm} ; de la tête, 85^{mm}.

Catalogue des estampes, n° 11.

Comme le précédent, ce portrait est inspiré de celui qui est indiqué plus haut sous le n° 3 ; il lui est sûrement postérieur en date, ainsi que le prouve la gravure n° 2, qui porte également la signature de Vigneron.

12° Buste de trois quarts à droite, identique au n° 3, portant les mêmes signatures, mais de dimensions un peu plus petites.

Gravure sur cuivre, insérée dans le 1er volume de l'*Anatomie générale*, édition de 1821, et reproduite ici en frontispice. Hauteur totale, socle compris, 142^{mm} ; largeur du socle, 92^{mm}.

Cette gravure n'existe pas au Cabinet des estampes. Elle mériterait pourtant d'y occuper une place d'honneur, puisque ce fut le premier portrait de Bichat vraiment ressemblant. Chaudé donne à son sujet l'explication suivante :

« Tous les portraits de Bichat gravés ou lithographiés jusqu'à ce jour sont loin d'être ressemblants. Les médailles de la Société médicale d'émulation, les bustes même reproduisent à peine quelques-uns de ses traits. On les retrouve plutôt dans le tableau de ses derniers moments exposé au Salon de 1818. M. Pétroz, qui le possède actuellement, a bien voulu nous permettre de le consulter, et nous a confié le masque en plâtre moulé sur la figure de Bichat quelques heures après sa mort. C'est à l'aide de cette pièce et d'après les avis de tous ceux qui l'ont, comme nous, connu très particulièrement, que nous avons réussi au-delà de toute espérance, puisque le portrait que nous avons fait graver pour cette édition, mis sous les yeux de personnes que Bichat a honorées de son amitié, a rappelé aussitôt à leur pensée le grand homme dont le souvenir leur est cher. »

13° Portrait en pied, debout, botté, habit à la française boutonné jusqu'en haut. Bichat est vu de face, dans l'attitude de la méditation, tête nue, la main droite passée dans l'habit à la façon de Napoléon Ier. Il s'appuie et pose aussi la main gauche sur une table placée derrière lui et sur laquelle repose un cadavre de femme recouvert d'un drap ; les pieds et les cheveux dépassent. A droite de Bichat se voit un tabouret sur lequel sont posés des papiers, des livres et un écritoire. Hauteur de Bichat, 170^{mm} ; de la tête seule, 13^{mm}.

Belle gravure sur bois, extraite du *Plutarque français*, gravée par Wacquet d'après Em. Béranger (1).

Une épreuve sur Chine, avant la lettre, chez M. Adet de Roseville.

14° Il existe en outre un portrait en buste, de format in-4°, faisant partie d'une série de portraits lithographiés par Ducarme

(1) *Le Plutarque français, vies des hommes et des femmes illustres de la France, avec leurs portraits en pied*, publié par Ed. Mennechet. Paris. 8 vol. grand in-8°, 1841 et suiv. Cf. 2e édition sous la direction de T. Hadet, VI, p. 433-446, 1847 : biographie de X. Bichat, par le Baron H. Larrey.

ou Fonrouge, d'après les dessins de Garnier, Jourdy, Lecler ou Perrot. L'existence de ce portrait nous est connue, mais nous n'avons pu le rencontrer jusqu'à ce jour.

TABLEAUX

Nous ne connaissons que trois tableaux dans lesquels Bichat se trouve réprésenté.

1° *Bichat mourant, assisté par les D*[rs] *Esparron et Roux*, tableau de Hersent, exposé au Salon de 1818.

« Le moment représenté par le peintre, écrit Coquerelle (1), est celui qui précède le dernier soupir. Les yeux du mourant ne sont pas encore fermés, mais déjà ils sont éteints.

« Deux de ses plus intimes amis, le docteur Esparron et le docteur Roux, assistent à ce douloureux spectacle ; le premier, debout derrière le lit, serre pour la dernière fois la main du grand homme qui expire ; le second, assis dans un fauteuil, paraît absorbé dans ses réflexions ; leurs soins ne sont plus le secours de la médecine, ce sont les adieux, les éternels adieux de l'amitié. La scène se passe dans une pièce entourée de livres ; elle est éclairée en avant par une lumière qui répand sur tous les objets une lueur sombre.

« La pendule, placée sur la cheminée, au fond de la chambre, va marquer la dernière heure de Xavier Bichat. Les trois figures sont des portraits. L'intérêt se porte d'abord et se concentre sur le mourant ; les expressions différentes des deux médecins, produites par un même sentiment diversement modifié, contrastent sans recherche et sans effort. Tout est simple, vrai, pathétique dans ce tableau ; tout y est sévère comme le sujet même. Il y a du Poussin dans cette composition de Hersent. »

Hauteur 0m82, largeur 1m.

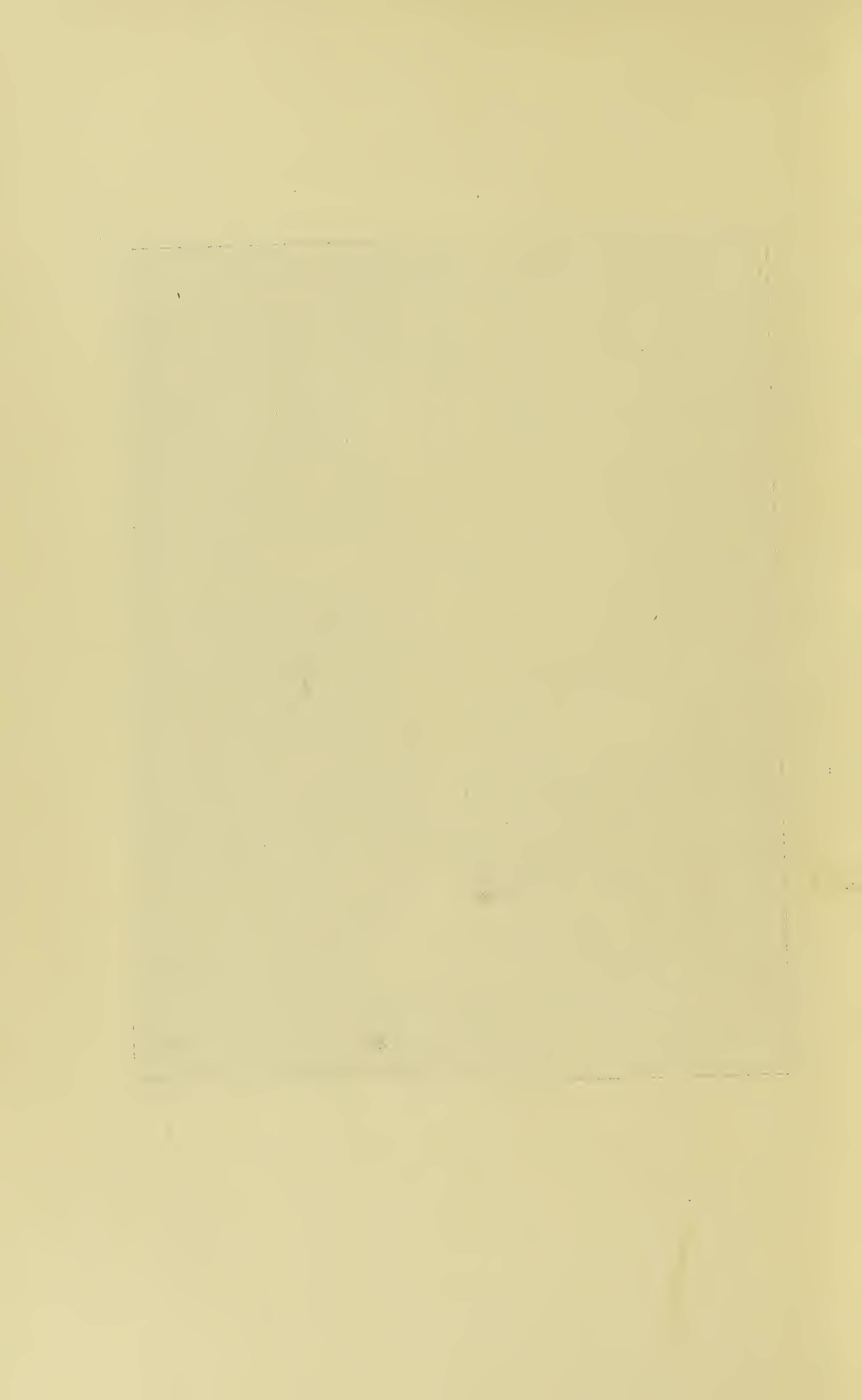
Ce tableau, dont nous donnons ci-contre la reproduction, orne actuellement le cabinet du Doyen de la Faculté de médecine de Paris. Il a été légué à la Faculté par Pierre Pétroz, qui était sans doute le fils du Dr Pétroz déjà cité plus haut.

(1) Coquerelle, *Loco citato*, p. 97.



LA MORT DE BICHAT

d'après le tableau de Hersent (1818).



2° A la suite de l'incendie du 15 octobre 1889, qui a détruit une partie du grand amphithéâtre de la Faculté de médecine et anéanti notamment les grandes toiles de Matout qui l'ornaient depuis 1864 (1), le peintre Urbain Bourgeois a été chargé par l'Etat de remplacer les tableaux détruits par une composition décorative célébrant *Les différents âges de la médecine*. Cette œuvre nouvelle a été mise en place en 1895 ; Bichat y figure, en tête des médecins de l'époque moderne (2).

3° *La Franche-Comté glorifiant le souvenir de ses enfants les plus illustres*, tableau par M. E. Chalon, ancien magistrat, ancien membre du Conseil général de Jura.

Ce tableau était récemment exposé à Dole, lors de l'inauguration en cette ville d'un monument à Pasteur (3 août 1902). Parmi les personnages qui s'y trouvent représentés, on voit Bichat et Pasteur : par une véritable compréhension du génie de ces deux illustres savants, le peintre les a rapprochés l'un et l'autre, comme s'ils discutaient de leurs découvertes personnelles.

Une reproduction photographique de cette remarquable composition a été offerte par M. Chalon à l'Académie de médecine, à la Faculté de médecine et à la Société française d'histoire de la médecine ; on la trouvera dans leurs archives ou bibliothèques respectives.

BUSTES ET STATUES

1° La Société médicale d'émulation, créée par Bichat, tint sa première séance le 5 messidor an IV (23 juin 1796). Le 16 fructidor an X (3 septembre 1802), elle entendit l'éloge de Bichat par Husson, puis se réunit extraordinairement le 18 fructidor, pour décider que le buste de Bichat ornerait sa salle de séances. Ce buste fut sans doute exécuté, mais nous ne savons par quel sculpteur ni s'il existe encore actuellement, à l'état d'original ou de reproductions.

2° En 1833, la Société d'émulation du Jura décida de consacrer par une inscription commémorative la maison natale de Bichat, qui existe encore actuellement à Thoirette (fig. 1). Une imposante

(1) A. Corlieu, *Centenaire de la Faculté de medecine de Paris* (1794-1894). Paris, in-4° de v-607 p., 1896 ; cf. p. 16.

(2) Corlieu, *Loco citato*, p. 25.

cérémonie eut lieu à cet effet, le 27 octobre 1833 ; le Dr Coquerelle en donne un récit fidèle (1). On apposa sur la maison natale une plaque de marbre noir, longue de 0m97, haute de 0m43 et portant en lettres d'or l'inscription suivante (2) :

ICI NAQUIT
XAVIER BICHAT
le XI novembre MDCCLXXI
Société d'émulation du Jura 1833

Cette plaque était surmontée d'un buste logé dans une niche



Fig. 6. — Plaque commémorative apposée sur la maison natale de Bichat et surmontée de son buste.

fermée par un volet, disposition qui existe encore (fig. 6). Actuellement, le buste est en plâtre et d'une ressemblance non garantie.

(1) Coquerelle, *Loco citato*, p. 115-123.

(2) Cette inscription porte par erreur la date du 11 novembre, au lieu du 14.

3° La Société d'émulation du Jura fut encore l'instigatrice d'un monument élevé à Lons-le-Saunier, chef-lieu de la division territoriale à laquelle le village de Thoirette fut rattaché lors de la constitution des départements. Ce monument consiste en un buste



Fig. 7. — Hôtel-Dieu de Lons-le-Saunier. Dans la cour se voit le buste de Bichat.

en bronze, sculpté par Huguenin et placé sur une fontaine en marbre du Jura, au centre de la cour de l'hôpital (fig. 7). L'inauguration eut lieu le 5 mai 1839 ; le Dr Coquerelle en a donné le récit détaillé (1).

4° Bichat est effectivement né à Thoirette (Jura), mais il a passé toute sa jeunesse à Poncin (Ain), où son père exerçait la médecine. Aussi le département de l'Ain, le réclamant non sans raison comme l'un de ses enfants les plus illustres, résolut-il de lui élever à Bourg un monument digne de sa gloire.

Sur la place Grenette, à laquelle on accède par la rue Bichat, se dresse une statue en bronze, due au ciseau de David d'Angers. Bichat est debout, dans une attitude méditative, revêtu du costume

(1) Coquerelle, *Loco citato*, p. 101-103 et 124-143.

du temps, les pieds sur un débris de cadavre ; près de lui se tient un enfant à moitié nu, dont il palpe le cœur. L'artiste a évidemment voulu symboliser les *Recherches sur la vie et la mort.*

Cette œuvre remarquable, dont il existe une reproduction en plâtre à la Faculté de médecine de Paris et dont nous donnons ci-contre une photographie, a été solennellement inaugurée le 24 août 1843 ; le Dr Coquerelle raconte de façon très précise cette imposante cérémonie (1).

Le piédestal porte les inscriptions suivantes :

En avant en quatre lignes : A | XAVIER | BICHAT | 24 AOUT 1843.

A droite : « Bichat vient de mourir à trente ans. Il est tombé sur un champ de bataille qui veut aussi du courage et qui compte bien des victimes. Il a grandi la science médicale. Nul à son âge n'a fait tant et si bien. » (CORVISART A NAPOLÉON).

A gauche, en neuf lignes : TRAITÉ DES MEMBRANES | (1799). | RECHERCHES PHYSIOLOGIQUES | SUR LA VIE ET LA MORT | (1799). | ANATOMIE GÉNÉRALE | (1801). | ANATOMIE DESCRIPTIVE | (1801).

Sur la face postérieure, en sept lignes : NÉ A THOIRETTE | ANCIENNE PROVINCE DE BRESSE | LE 11 NOVEMBRE 1771 | DE PARENTS HABITANT PONCIN | MORT A PARIS | MÉDECIN DE L'HÔTEL-DIEU | LE 22 JUILLET 1802.

5° Dans son fronton du Panthéon, *La Patrie appelant à elle tous ses enfants*, Pierre David a fait figurer Bichat, en compagnie de Cuvier et de Berthollet qui, comme lui, représentent les hommes de science. Il s'y trouve dans la deuxième rangée à gauche, à la suite de L. David, le peintre, G. Cuvier, Lafayette, Voltaire et J.-J. Rousseau.

6° Le Congrès médical de France, réuni à Paris en 1845, décida, sur la proposition du Dr H. Blatin, qu'il serait érigé, en l'honneur de Bichat, une statue en bronze, sur l'une des places publiques de Paris, non loin de la Faculté de médecine et de l'Hôtel-Dieu. Une souscription fut ouverte et l'exécution de la statue fut confiée à David d'Angers. Ce fut sa dernière œuvre : le célèbre artiste est mort le 6 janvier 1856 et c'est seulement le 16 juillet 1857 qu'eut lieu l'inauguration (2).

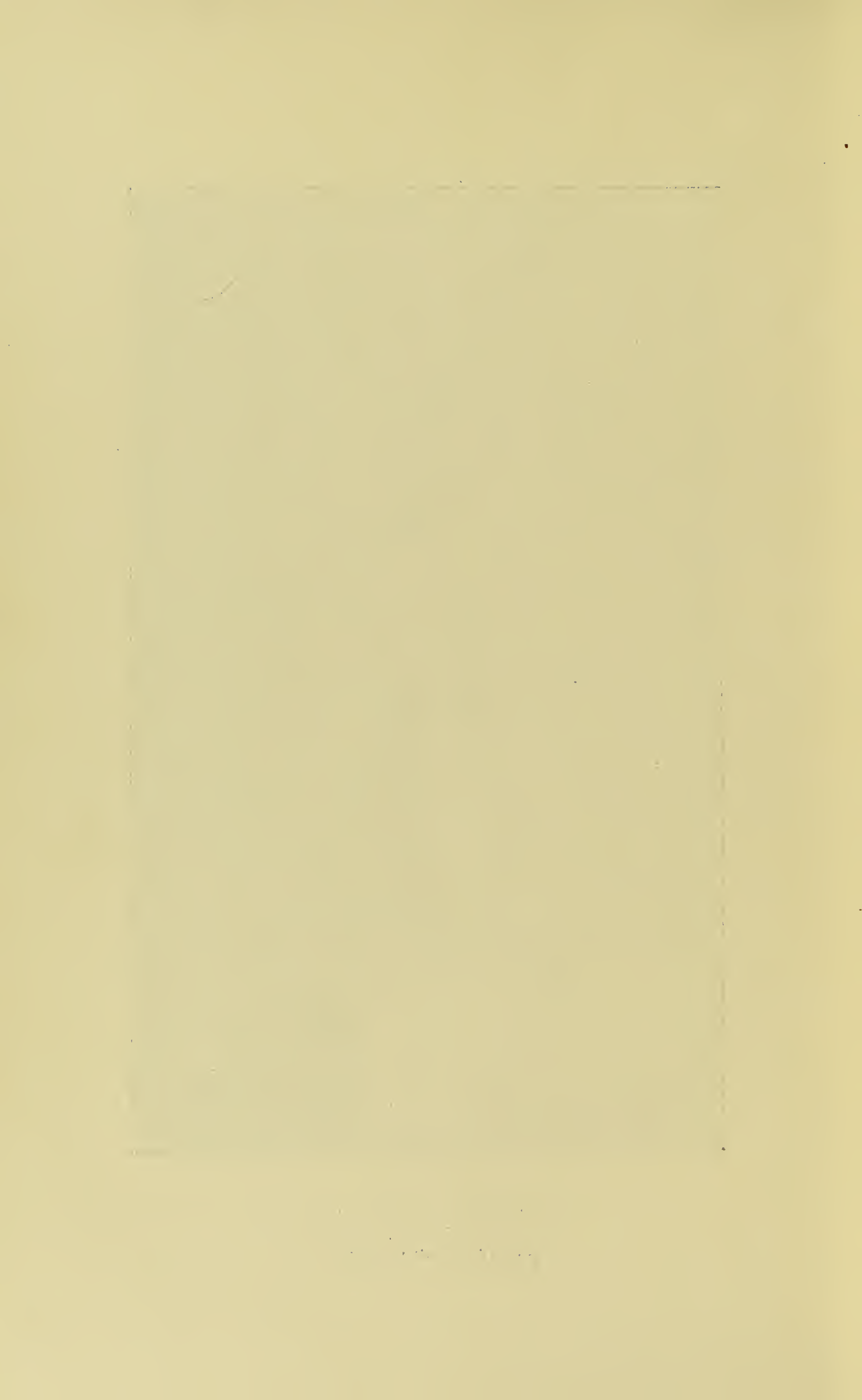
(1) COQUERELLE, *Loco citato*, p. 103-109 et 144-185.

(2) COQUERELLE, *Loco citato*, p. 109-113 et 201-245.



XAVIER BICHAT

par DAVID d'ANGERS



La statue se dresse, non sur une place publique, mais, ce qui vaut mieux, dans la cour de la Faculté de médecine : Bichat ne

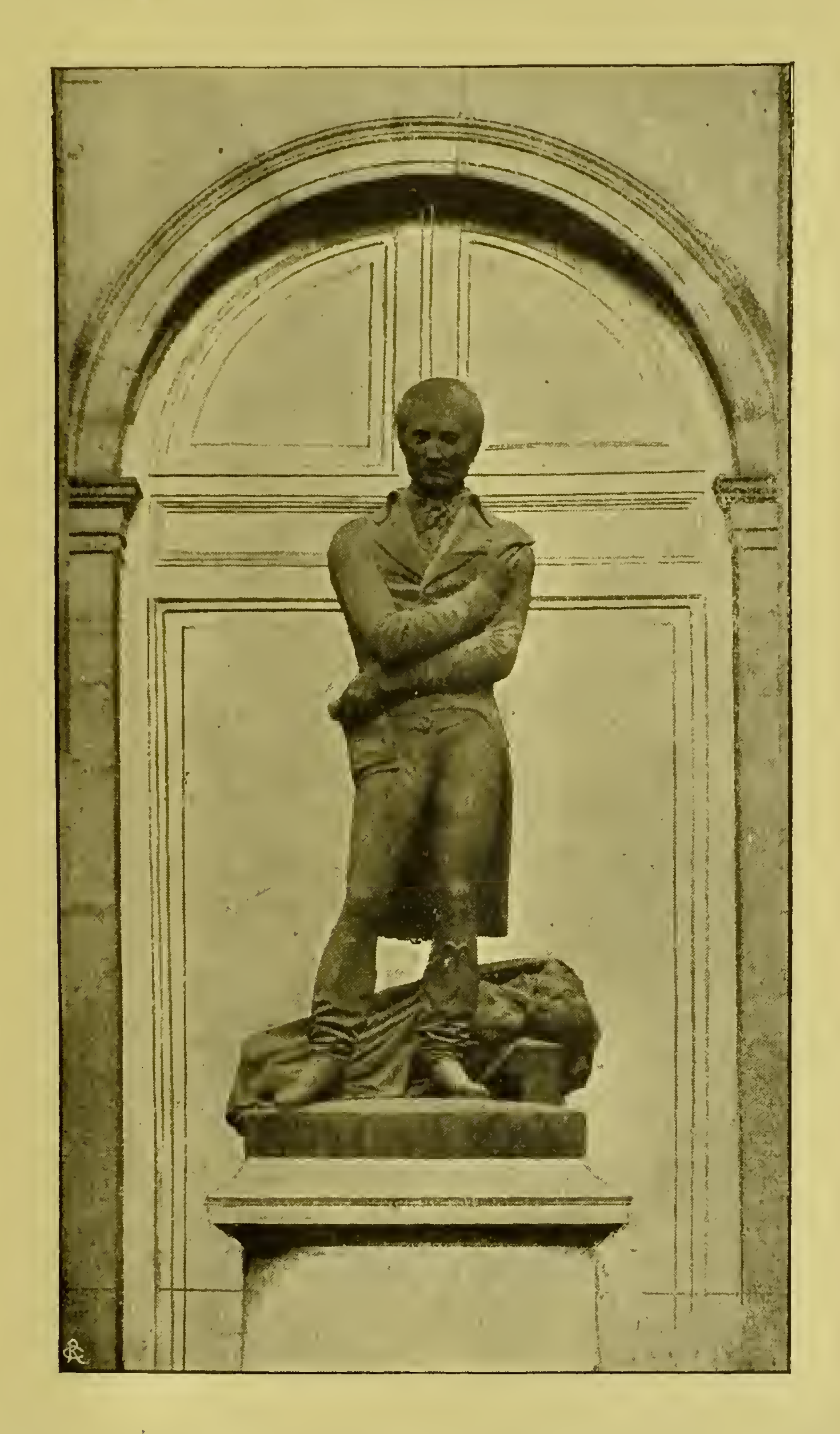


Fig. 8. — Statue érigée par les soins du Congrès médical de France (1845) et inaugurée dans la cour de la Faculté de médecine de Paris, le 16 juillet 1857.

put de son vivant, forcer les portes de l'Ecole ; après sa mort, il en est devenu le palladium.

MÉDAILLES

Le Congrès médical de France, réuni à Paris en 1845, avait décidé d'ouvrir une souscription, en vue de faire frapper en l'honneur de Bichat une médaille d'un grand module, qui serait donnée à tout souscripteur, si faible que fût sa cotisation. Cette médaille devait porter d'un côté l'effigie de Bichat et de l'autre cette inscription :

LE CONGRÈS MÉDICAL DE FRANCE
A BICHAT
LE 15 NOVEMBRE 1845

Le projet que nous venons de relater ne fut jamais mis à exécution. Il n'y a donc pas lieu d'en tenir compte, et les médailles réelles de Bichat ne sont qu'au nombre de quatre.

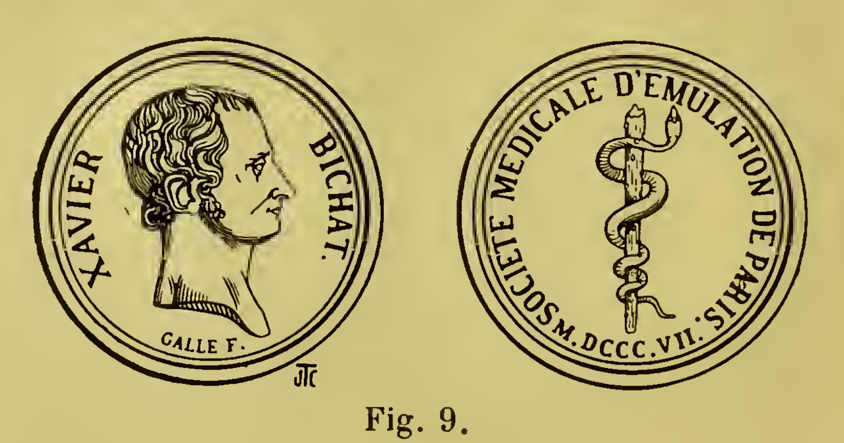


Fig. 9.

1° (fig. 9) *Face.* — XAVIER BICHAT. Buste nu, de profil à droite, au-dessous : GALLE F.

Revers. — SOCIETE MEDICALE D'EMULATION DE PARIS. M.DCCC.VII. Inscription circulaire. Dans le champ uni, le bâton d'Esculape, autour duquel un Serpent est enroulé.

Module 28^{mm}. Bronze et argent, ma collection.

Bibliographie. — *Histoire métallique de Napoléon*, supplément, p. 71, n° 446. — C. A. RUDOLPHI, *Index numismatum in virorum de rebus medicis vel physicis meritorum memoriam percussorum* (Berolini, in-8°, 1825), p. 13, n° 36. — C. A. RUDOLPHI, *Recentioris ævi numismata virorum de rebus medicis et physicis meritorum memoriam servantia* (Berolini, 2ª editio, in-8°, 1829) ; (Dantisci, in-8°, ultima

editio a C. L. de Duisburg, 1862), p. 61, CLIV, 1. — H. KLUYSKENS, *Des hommes célèbres dans les sciences et les arts et des médailles qui consacrent leur souvenir* (Gand, 1859), I, p. 125, nº 1.

La Société médicale d'émulation, dont Bichat fut l'un des fondateurs, résolut en 1806 de faire graver à l'effigie du célèbre anatomiste une médaille qui pût lui servir tout à la fois de jeton de présence et de prix : telle est l'origine de la petite médaille que nous venons de décrire. Deux lettres de Tatra, reproduites plus haut (pages 36-37), précisent la date de la frappe de cette médaille et les conditions de sa fabrication : celle-ci était achevée le 1er avril 1807. C'est donc par erreur que Coquerelle (1) fixe au 1er août 1807 la décision de faire graver la médaille qui nous occupe. Cette médaille, de même que les suivantes, représente d'ailleurs les traits de J. B. César Bichat, bien plus que ceux de Xavier.

Kluyskens (I, p. 125, note 2) fait observer que Rudolphi n'indique pas pour son exemplaire en bronze le millésime de 1807. C'est évidemment un oubli, qui se trouve réparé dans l'édition de Duisburg.

2° (fig. 10). *Face.* — XAVIER BICHAT. Inscription circulaire.

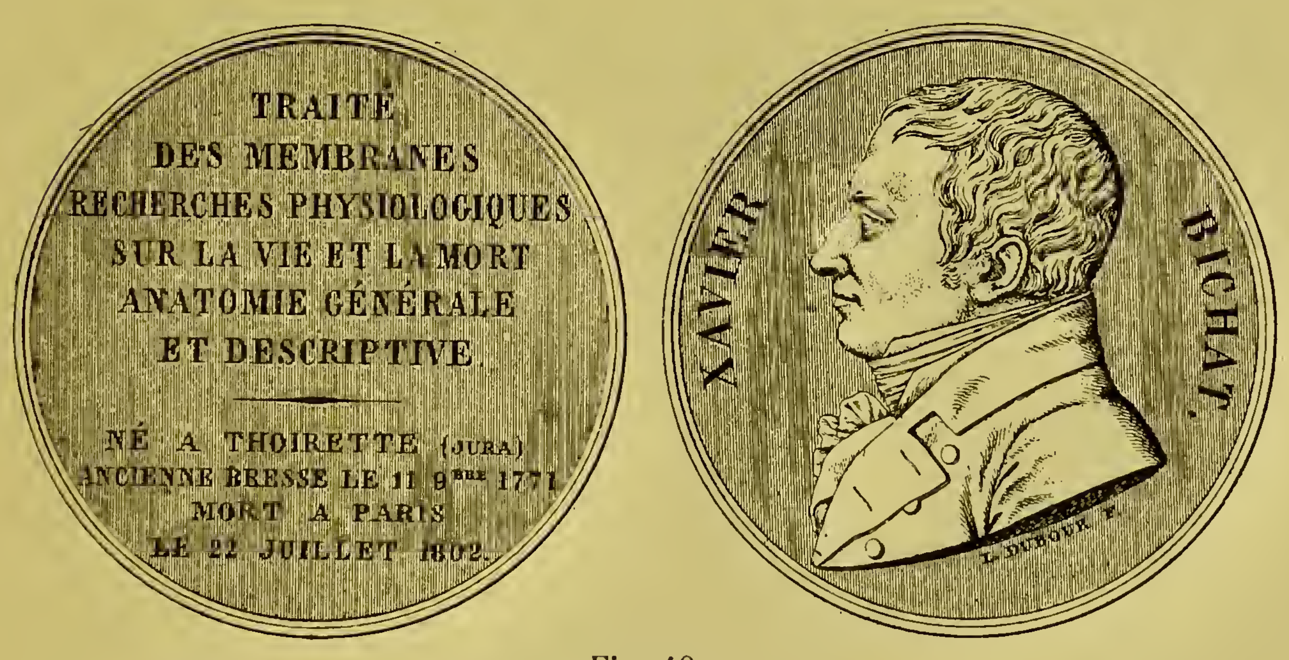


Fig. 10.

Buste de profil à gauche, tête nue, en habit civil. Sous le buste : L. DUBOUR. F.

(1) J. COQUERELLE, *Xavier Bichat* (1771-1802). Paris, Maloine, grand in-8° de 267 p., 1902 ; cf. p. 98.

Revers. — TRAITÉ | DES MEMBRANES | RECHERCHES PHYSIOLOGIQUES | SUR LA VIE ET LA MORT | ANATOMIE GÉNÉRALE ET DESCRIPTIVE | — | NÉ A THOIRETTE (JURA) | ANCIENNE BRESSE LE 11 9bre 1771 | MORT A PARIS | LE 22 JUILLET 1802. Inscription en 11 lignes, sur champ uni, y compris un filet.

Module 50mm. Bronze. Ma collection.

Bibliographie. — RUDOLPHI, 1829, p. 75. — KLUYSKENS, 1859, I, p. 125, n° 2 (figure). — DUISBURG, 1862, p. 61, CLIV, 2.

Sur cette médaille, la date de naissance de Bichat est indiquée inexactement.

3° *Face.* — M. F. XAVIER BICHAT. Inscription circulaire. Buste de profil à gauche, tête nue, en habit civil. Sous le buste : L. DUBOUR. F.

Revers. — NÉ | A THOIRETTE | EN M.DCC.LXXI. | MORT | EN M.DCCC.II. | — | GALERIE METALLIQUE | DES GRANDS HOMMES FRANÇAIS. | — | 1826. Inscription en dix lignes sur champ uni, y compris deux filets.

Module 41mm. Bronze. Ma collection.

Bibliographie. — KLUYSKENS, I, p. 125, n° 3. — DUISBURG, 1862, p. 61, CLIV, 3. — *Médailles françaises dont les coins sont conservés au Musée monétaire* (Paris, in-4°, 1892), p. 503, n° 13.

4° *Face.* — La même que celle du n° 3.

Revers. — X. BICHAT | NÉ LE 14 NOVEMBRE 1771 | DÉCÉDÉ LE 3 THERMIDOR AN X. | — | LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE | D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE



Fig. 11. — Médaille frappée par la Société française d'histoire de la médecine à l'occasion du centenaire de la mort de Bichat.

| CÉLÈBRE LE CENTENAIRE | DE SA MORT | LE 22 JUILLET | 1902. Inscription en dix lignes sur champ uni, y compris un filet.

Module 41mm. Argent et bronze. Ma collection.

TABLE DES MATIÈRES

Centenaire de la mort de Xavier Bichat, 3 thermidor an X — 22 juillet 1902. 7

Discours prononcé sur la tombe de Bichat. 8

Discours prononcé devant la maison de Bichat 16

Documents inédits concernant Xavier Bichat 26

Documents communiqués par M. Adet de Roseville 26

Documents communiqués par Mme de Cavaillon 32

Documents artistiques relatifs à Xavier Bichat 41

Portraits 41

Tableaux 48

Bustes et statues 49

Médailles 54

LILLE. — IMP. LE BIGOT FRÈRES





